Rapport moral et d'activité 2017

Voici les faits marquants de cette année 2017

Pour s'adapter à la création au 1er janvier 2016 de la communauté d'agglomération de Saint Germain Boucles de Seine sur 20 communes (19 des Yvelines et 1 du Val-d'Oise), le Cadeb a élargi son territoire d'action statutaire lors d'une assemblée générale extraordinaire le 13 février 2016 et est devenu: « Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de Seine / Saint-Germain-en-Laye », l'acronyme Cadeb demeurant inchangé.

Plusieurs associations exerçant leur activité sur ce territoire « élargi » ont rejoint le Cadeb en 2017 : les Amis de l'Etang-la-Ville et les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly.

L'année 2017 a vu la montée en puissance de FNE Yvelines, union départementale, créée en 2016 afin de fédérer les nombreuses associations qui sur le département se reconnaissent dans les actions menées par FNE à l'échelon régional et national. Le Cadeb a contribué à la création de la nouvelle structure départementale et Jacques Perdereau en assure une vice-présidence.

Les bonnes relations avec les élus se sont perpétuées : Pierre Fond, président de l'intercommunalité, a assisté à l'assemblée générale. Il a reçu le bureau du Cadeb en mai et octobre pour des réunions de travail et l'ensemble des associations en février et novembre. D'autre part, Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint Germain a reçu le bureau du Cadeb en janvier et juillet et les représentants de l'ensemble des associations du Cadeb en octobre.

En complément du site internet du Cadeb alimenté et visité régulièrement, l'activité sur le compte twitter @Cadeb s'est poursuivie, avec à ce jour 253 abonnés. Adressée à près de 1500 inscrits, la Lettre du Cadeb est parue cinq fois dans l'année, avec en plus un supplément « déchets » en décembre.

L'action du Cadeb est d'abord celle des associations membres, le collectif n'intervenant que pour les dossiers à caractère intercommunal ou en soutien aux associations qui le demandent. L'année 2017 a vu l'épilogue du recours contre le PLU de Bougival, annulé par décision de la cour administrative d'appel en juillet. Le Cadeb a soutenu l'action de Réseau Vélo 78 en faveur des circulations douces, et notamment le projet de passerelle sur la Seine entre la Boucle et Nanterre, dont le financement a été acquis en fin d'année. La préservation des espaces naturels et agricoles est restée au centre de l'action du Collectif : les forêts du territoire avec l'association « les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly » les plaines agricoles avec l'association « Plaine d'avenir 78 » dont le collectif est membre fondateur.

Merci à toutes les associations et individuels qui œuvrent avec le collectif pour un environnement sain et de qualité.

0 0

0

Le rapport 2017 est divisé en trois chapitres : l'activité du Cadeb, les principaux dossiers suivis, les liens du Cadeb avec les autres acteurs de l'environnement.

1. Le Cadeb, collectif actif

Le Cadeb demande le renouvellement de son agrément

L'agrément préfectoral du Collectif en qualité d'association de protection de l'environnement court jusqu'en juillet 2018. Le dossier de demande de renouvellement a été déposé en novembre 2017, soit un peu plus de six mois avant la date d'échéance. Une décision que nous espérons positive est attendue dans les mois à venir.

Le Cadeb, agréé depuis 2003 au titre de la protection de l'environnement, avait obtenu en 2013 le renouvellement de son agrément préfectoral dans un cadre départemental.

Le Cadeb compte vingt-quatre associations et plus de 2000 adhérents

Les nouvelles adhésions ont été enregistrées hors de la Boucle de Montesson, sur le territoire d'action élargi du Collectif.

En 2017, nous avons accueilli l'association « les Amis de l'Etang-la-ville. Une association quasi-cinquantenaire qui a pour vocation « de maintenir et protéger l'héritage du passé (architecture, environnement, aspect "village", culture) tout en cherchant à améliorer la qualité de vie et à maîtriser l'évolution de la commune ». (Voir lettre du Cadeb de mai 2017). L'Etang la ville, commune de 4.700 habitants, est située au sud de Saint-Germain-en-Laye.

Toujours en 2017, nous avons accueilli dans le cadre d'une adhésion réciproque « les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly ». Une association agréée pour la protection de l'environnement avec laquelle le Cadeb a des liens anciens (voir Lettre du Cadeb de janvier 2016). Ceux-ci se concrétisés lors du renouvellement du bureau de l'association, désormais présidée par Marguerite Vincenot. Nous suivons de nombreux dossiers en commun : le statut de protection pour la forêt de Saint-Germain, la Tangentielle ouest (T13), … et avons organisé des évènements conjointement (la visite de Seine-Aval).

En septembre, nous avons accueilli l'association '''Verte ma ligne, Verte ma ville,,,. Elle s'est créée en réaction aux déboisements excessifs sur les talus ferroviaires. Après un premier succès à Bougival, où un bon compromis a été trouvé entre l'association et la SNCF, avec le soutien de la ville, '''Verte ma ligne, Verte ma ville,,, se tourne maintenant vers la promotion des Trames vertes et bleues dans l'Ouest parisien.

Fin 2017, l'association « Qualité de vie de la Borde à Montesson » a réintégré le Cadeb. Créée en 1992, cette association a mené d'importants combats. En 1995, elle a contesté avec succès auprès du conseil d'Etat le premier tracé de la déviation de la RD 121, qui tangentait de trop près le quartier de la Borde. L'association a été très active pour obtenir la réduction des nuisances aériennes. Elle a mené aux côtés du Cadeb le combat pour protéger le quartier contre les inondations : celui du prolongement à Montesson de la digue de Sartrouville, dont la déclaration d'utilité publique vient d'être publiée.

En revanche, l'association « Recycl'action » n'a pas renouvelé son adhésion (elle est sans activité sur l'année 2017).

A fin 2017, le Cadeb compte 24 associations adhérentes. Le collectif est implanté dans les sept communes situées dans la Boucle de Montesson, son territoire d'action d'origine. Les autres associations adhérentes sont implantées à Louveciennes, Maisons-Laffitte, Bezons, L'Etang-la-Ville, Saint-Germain-en-Laye, Marly-le-Roi (communes membres de l'intercommunalité de Saint-Germain Boucles de Seine créée au 1er janvier 2016) et Bougival, La Celle Saint-Cloud (communes membres de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc). Le collectif compte également six associations thématiques : Forum et Projets pour le Développement Durable, la Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines (LCVR78), Natur'Ville à Sartrouville, Réseau Vélo 78, Seine Vivante et '''Verte ma ligne, Verte ma ville,,,..

Au total, au travers de ces 24 associations, dont la liste figure en annexe 1, le Cadeb regroupe plus de 2000 adhérents soucieux de l'environnement et du développement durable sur leur territoire.

Vingt-trois adhérents individuels

En 2017, le nombre des adhérents individuels à jour de leur cotisation s'est élevé à 23, contre 20 en 2016.

Les statuts du Cadeb permettent l'adhésion à titre individuel quand celle-ci n'est pas possible par l'intermédiaire d'une association membre.

Les individuels peuvent participer aux groupes de travail constitués au sein du Cadeb. C'est notamment le cas au sein du groupe transports.

Le conseil et le bureau

Le conseil, constitué des délégués des 21 associations membres en 2016 et de deux représentants des adhérents individuels, a été élu à l'unanimité pour un an par l'Assemblée Générale et complété par cooptation en cours d'année au fur et à mesure des nouvelles adhésions. Le conseil s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année. Quant au bureau, composé de dix membres, il a été élu par le conseil réuni le 28 mars 2017.

Deux personnes ont fait leur entrée au bureau : Philippe Leroy (Réseau Vélo 78), en qualité de vice-président, et Emmanuelle Wicquart (Bezons Environnement) Le bureau s'est réuni régulièrement pour préparer les conseils, en établir les comptes rendus et gérer les affaires courantes qui ne nécessitent pas l'intervention du Conseil.

Les groupes de travail

Il en existe deux au sein de notre Collectif.

Le groupe déchets : Animé par Marie-Françoise Darras (« Forum et projets pour le développement durable ») et Gilles-Charles Canard, le groupe a organisé une visite du centre de tri des déchets de Triel-sur-Seine en mai. Il a coordonné la parution d'un numéro spécial de la Lettre en décembre sur les déchets.

Le groupe « mobilités et transports », animé par Gérard Moulin, assisté de Gérard Ribaut et Thierry Robin, comprend une bonne dizaine de membres et a été particulièrement actif. Il a représenté le Cadeb aux nombreuses instances de concertation, notamment, en lien avec l'association des usagers des transports (AUT), celles mises en place par la SNCF et la RATP, pour la révision de l'offre sur le RER A et la ligne Transilien L3

Des chargés de mission

En complément des groupes de travail, des chargés de mission ont été désignés parmi les membres du Cadeb, administrateurs ou non.

Ils ont pour tâche :

- D'exercer une veille associative, de réunir de la documentation, de rechercher des contacts.
- D'informer régulièrement le Cadeb et de proposer des positions et actions.

La liste des chargés de mission a été actualisée en 2016. Elle figure en annexe 2

Les principaux évènements de l'année

Les évènements et manifestations organisées par les associations membres du Collectif sont repris dans les rapports d'activités des associations figurant en annexe 3.

Voici quelques évènements organisés en 2017 par plusieurs associations ou les responsables de groupe de travail à l'échelon intercommunal.

La visite du centre de tri de Triel–sur-Seine : le 11 mai, des membres du Cadeb, sous la conduite de Gilles-Charles Canard, ont visité ce centre de tri des déchets ménagers géré par le SIVaTRU. Le syndicat intercommunal mixte pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains est composé de dix communes adhérentes, réparties sur la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise. Cette visite a été l'occasion de faire le point sur les consignes de tri et les évolutions des centres de tri, toujours plus performants. Un article a été consacré à cette visite dans le supplément de décembre à la Lettre du Cadeb.

Deux visites de la station d'épuration de Seine aval : Achères est l'une des plus importantes usines de traitement des eaux usées au monde, après Chicago. C'est la principale unité de traitement du Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP). Plusieurs associations s'étaient regroupées pour organiser ces évènements : les Ateliers de l'environnement et de la démocratie, le Cadeb, Seine Vivante et les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly. Les visites ont eu lieu les 7 octobre et 9 novembre, avec à chaque fois environ 25 associatifs présents. Un nombre maximum pour que chacun puisse profiter des explications de nos hôtes. Des visites appréciées des participants (voir lettre du Cadeb – supplément de décembre). Les Ateliers de l'environnement et de la démocratie en ont établi un compte-rendu technique, très complet et riche, s'appuyant sur les explications précises et pédagogiques du personnel du SIAAP. Le document est disponible sur le site Internet du Cadeb : www.cadeb.org

Le nettoyage des berges de Seine à Sartrouville : l'association « Maisons-Laffitte développement durable » a organisé le dimanche 12 novembre une opération de ramassage de déchets sur les berges de Seine. Le secteur traité, entre la rue Guy de Maupassant et le lycée Jean XXIII, est peu visible de la route, mais la pollution est bien réelle. Dès que le niveau de l'eau monte, les déchets sont emportés pour continuer leur voyage en direction de la mer : ils polluent les océans. Dégradés en micro-particules de plastique, ils se retrouvent dans les estomacs des animaux marins… et des hommes qui les consomment… Pendant

plusieurs années, les associations de quartier sartrouvilloises riveraines de la Seine avaient organisé des nettoyages citoyens des berges, interrompus pendant les travaux de réhabilitation de la digue. L'une des associations, celle du quartier de la mairie, a l'intention de les reprendre au printemps 2018, avec toutes les associations qui souhaiteront y participer.

Ramassage citoyen dans la Plaine : Le 13 mai, l'association du quartier La Plaine à Sartrouville a organisé, en coordination avec Plaine d'avenir 78, et avec les moyens techniques mis à disposition par la ville de Sartrouville, un ramassage citoyen dans la Plaine, à proximité du quartier. Avec une belle participation, qui a permis de remplir en une matinée un quart de benne avec des bouteilles vides et des déchets de toutes sortes. C'était une belle leçon de civisme pour les plus jeunes. L'association envisage de renouveler l'opération en 2018.

Des relations suivies avec les pouvoirs publics et les élus

Le Cadeb est devenu un interlocuteur habituel des services de l'Etat, de la Région Ile-de-France, du Département, de la Communauté d'agglomération et des différentes communes qui la composent.

Les bonnes relations se sont perpétuées avec Pierre Fond, président de la communauté d'agglomération de Saint-Germain/ Boucles de Seine (CASGBS) créée au 1er janvier 2016 avec 20 communes. Des membres du Cadeb ont assisté à la quasi-totalité des conseils communautaires tenus en 2017. Le président de la CASGBS nous a fait l'honneur de sa présence à l'Assemblée générale du collectif le 25 février. Le président a reçu le bureau du Cadeb en mai et en octobre ; il a rencontré les associations en février pour la réunion annuelle et en novembre pour l'examen du projet de territoire.

Des contacts ont eu lieu aussi la région Ile-de-France, par l'intermédiaire de Mme Alexandra Dublanche, élue à Sartrouville, devenue vice-présidente chargée du développement économique, de l'agriculture et de la ruralité …

Plusieurs réunions se sont tenues avec Stéphane Grauvogel, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye : avec le bureau du Cadeb en janvier et juillet et avec les représentants de l'ensemble des associations, le 9 octobre. Cette réunion a donné lieu à un compte-rendu succinct paru dans la Lettre du Cadeb de novembre.

Participation à des commissions ou réunions (liste non exhaustive)

Voici les principales instances, commissions ou réunions de travail auxquelles le Cadeb ou ses associations membres ont participé au cours de l'année 2017.

:

- Commission préfectorale de Suivi du Site (CSS) de Cristal - incinérateur de Carrières-sur-Seine (avril)
- Commission consultative des services publics locaux à l'échelon de la CASGBS, sur la collecte des déchets, la gestion de la gare routière de Sartrouville, l'aire de gens du voyage de Montesson, le centre aquatique de la Plaine à Sartrouville (mai)
- Commission consultative des services publics locaux à Sartrouville (novembre)
- Commission consultative des services publics locaux à Croissy (avril)
- Commission consultative des services publics locaux sur le fonctionnement de l'usine d'incinération d'ordures ménagères à Carrières-sur-Seine et le réseau de chaleur (juin, octobre)
- Comité de pilotage du diagnostic du Programme Local de l'Habitat de la CASGBS, à Croissy (novembre)
- Etats Généraux de la forêt, à Saint-Germain-en–Laye (novembre)
- Réunion sur l'avancement du projet de voie nouvelle départementale RD 121, à Sartrouville avec le Conseil départemental et les élus et services concernés, sous la présidence de Jean-François Raynal, vice-président du CD78 (décembre).
- Réunion des associations d'environnement avec Henni Kaltembacher, directeur de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) pour les Yvelines, et Marion Rafalovitch, directrice–adjointe, organisée par le SPI Vallée de Seine (novembre)
- Réunion SNCF /élus/ associations avec la directrice des lignes A, L et J de Paris Saint Lazare (janvier, avril, juin)
- Réunion des comités d'usagers des transports avec Valérie Pécresse, présidente de la région Ile de France, présidente d'Ile-de-France Mobilités –ex STIF (octobre).
- Réunion au Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) avec la délégation aux usagers (avril)
- Comité de lignes et comité d'offre du RER A à Paris, au Stif (février)
- Réunions élus/ associations avec la SNCF et la RATP sur le projet de modification de l'offre sur le RER A et la ligne L3 (de juin 2016 à janvier 2017),
- Ateliers sur le projet de ligne nouvelle Paris Normandie (février, septembre), et comités territoriaux en préfecture de région (février, octobre) .
- Ateliers sur le projet de port Seine Métropole Ouest à Achères (avril, novembre) et visite du port de Bonneuil (décembre)
- Réunion en sous-préfecture sur le projet de ligne électrique de 63 Kv Rueil-Le Pecq (septembre)
- Assises de la mobilité à Versailles (novembre) et Saint-Germain-en-Laye (décembre)
- Rétrospective 2016 de l'activité du SIAAP, en juillet, à Colombes
- Comité de forêt de Saint Germain (mai)
- Réunions de diagnostic du corridor écologique de l'ouest parisien, avec l'association Espaces, à Saint Cloud (février, mai).

La formation des membres du Cadeb

Plusieurs membres du Collectif ont participé aux formations organisées par France Nature Environnement régional :

- Formation du réseau « déchets « (avril)
- Formation Déchets avec Ecoemballages (novembre)
- Visite du centre de tri Isséane à Issy les Moulineaux (décembre)

De plus, quatre membres du Collectif ont participé en novembre à la formation dispensée par le CAUE78 sur le nouveau règlement du PLU.

Cinq numéros de la Lettre du Cadeb en 2017

La Lettre en est à sa treizième année de parution régulière, avec en 2017 cinq numéros et un supplément sur la question des déchets en décembre. La Lettre permet de rendre compte des différents dossiers que suit notre Collectif, de donner la parole aux associations membres et d'informer nos lecteurs sur l'actualité de l'environnement sur notre territoire.

Jean-Claude Parisot assure la coordination de la rédaction.

La Lettre est diffusée par courriel, auprès de tous les contacts du Cadeb, élus, militants associatifs, sympathisants, soit en direct près de mille cinq cents personnes. S'y ajoutent les membres des associations adhérentes qui reçoivent la Lettre par leur intermédiaire.

Cette forme de diffusion a le mérite d'être très économique.

Il est désormais possible de s'abonner directement à la Lettre sur le site Internet du Cadeb.

Le site Internet du Cadeb, toujours plus visité

Il a été créé en 2005 par un bénévole ovillois qui en assure toujours la maintenance avec un grand professionnalisme.

Le site www.cadeb.org est mis à jour régulièrement : on y trouve notamment des actualités en page d'accueil, tous les numéros de la Lettre, la liste et les coordonnées des associations membres, une présentation du collectif avec les grands moments des 20 ans d'activité, des documents de référence et des liens.

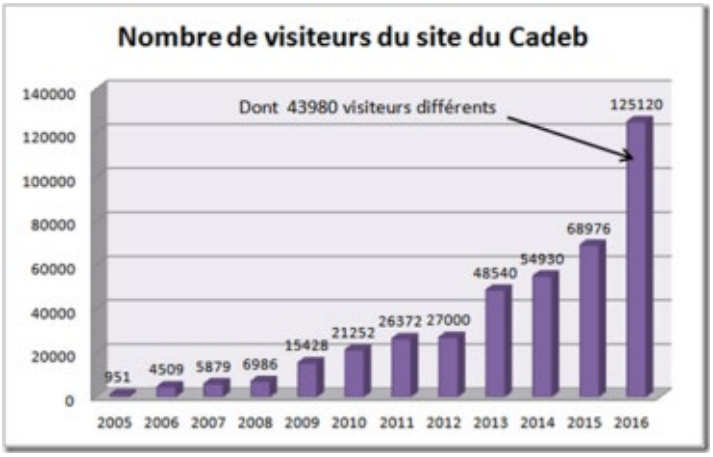

Le site a été visité par 951 internautes en 2005, 4509 en 2006, 5879 en 2007, 6986 en 2008, 15428 en 2009, 21252 en 2010, 26372 en 2011, près de 27.000 en 2012, 48540 en 2013, 54930 en 2014, 68679 en 2015, 125.120 en 2016, 112.048 en 2017 dont 44.483 visiteurs différents.

Un compte Twitter : @78cadeb

Après une formation reçue à FNE Idf, Jean-Claude Parisot et Jacques Perdereau ont créé le compte du Cadeb, en octobre 2015. Il a trouvé sa vitesse de croisière, avec 1110 tweets postés. Le Cadeb a à ce jour 253 abonnés et 227 abonnements.

La communication du Cadeb

Réalisé en 2016, le nouveau logo du Cadeb est désormais décliné dans tous les outils de communication du Cadeb. Au lieu d'une seule boucle de Seine (celle de Montesson), c'est désormais deux boucles qui y sont représentées, symbole de l'extension du territoire d'action du Collectif. Avec des couleurs agréables et une belle originalité dans la conception graphique. Une vraie réussite à mettre au crédit de notre ami Julien Milliard (LAGOUACHE).

La plaquette de présentation du Collectif avait été mise à jour en 2016, avec un texte simplifié et une mise en page aérée. Deux mille exemplaires avaient été imprimés. La plaquette est complétée par un intercalaire avec la liste des associations territoriales et thématiques adhérentes. Il a été réimprimé en 2017 en intégrant les nouvelles adhésions.

La présence du Cadeb dans la presse

La presse locale (le Courrier des Yvelines, le Parisien édition des Yvelines), et le bimestriel Liaison de FNE Ile-de-France ont rendu compte régulièrement de l'action du Cadeb et de ses associations membres. De plus, en 2017, la page « Yvelines » des Echos a traité plusieurs dossiers suivis par le Collectif (la passerelle piétons vélos à Bezons, l'échangeur dans la plaine, ..).

2. Les principaux dossiers suivis en 2017

La plupart des actions de protection de l'environnement sont menées par les associations locales, à leur initiative et sous leur propre responsabilité, conformément aux statuts (principe de subsidiarité). La Lettre du Cadeb rend régulièrement compte des actions menées et des positions prises par les associations membres. En annexe 3 du présent rapport, vous trouverez les comptes rendus d'assemblée générale ou un résumé d'actions de la plupart des associations membres du Cadeb.

Participation aux enquêtes publiques

Le Cadeb a déposé un avis dans la plupart des enquêtes publiques intervenues au cours de l'année 2017.
Voici des extraits des principales conclusions déposées.

Projet de modification des conditions d 'exploitation de l'installation de fabrication de livres photos personnalisés et de tirage photos à destination du grand public exploitée par la société « Photobox » située à Sartrouville dans la ZAC des Perriers (janvier)

« Nous approuvons globalement l'ensemble de l'étude accompagnant la demande d'autorisation présentée par la société Photobox
Nous complétons cette appréciation d'ensemble par les remarques et recommandations suivantes :

- *Il serait utile que Photobox obtienne une certification en particulier dans les domaines « sécurité et environnement ». (ISO 14001)*
- *Photobox pourrait élaborer et mettre en oeuvre un plan d'action précis lui permettant de se mettre pleinement à niveau en matière de prévention et de protection des risques liés à son activité. (Ce point est évidemment lié au point précédent, si celui---ci est retenu).*
- *Il conviendrait de séparer clairement l'évacuation eaux usées de Bronzavia (société mitoyenne) de celle de Photobox.*
- *Une « convention » devrait être établie avec la ville de Sartrouville concernant les rejets « eaux pluviales » et « eaux usées » dans le réseau d'assainissement. .*
- *Photobox pourrait effectuer un tri entre papiers et plastiques »*

Modification N°6 du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Sartrouville (mars)

« Le PLU est un document complexe, qu'il faut toiletter de temps à autre. Cela permet de rendre le document plus lisible. C'est ce qui a été fait à travers un certain nombre de modifications qui touchent tous les chapitres et tous les articles. Le Cadeb considère que c'est donc une bonne chose.

Toutefois, le Collectif regrette le manque de concertation et d'information sur ce projet de modification du PLU de Sartrouville, regrette la présentation tardive de quelques opérations immobilières et l'absence de prise en compte de projets majeurs pour Sartrouville (Tangentielle Nord, ANRU, RD121 vers La Plaine).

De plus, il rappelle la nécessité de prévoir d'une manière plus volontaire les infrastructures pour les circulations douces (notamment le long de la voie nouvelle entre le pont de la Ruine et la RD308) et la transition énergétique. »

Déclassement anticipé d'une emprise du domaine public communal à Sartrouville, avenue Jean Jaurès (avril)

« Le Cadeb n'a pas d'opposition de principe aux objectifs qui sous-tendent la réalisation du projet immobilier, à savoir :

- *La revitalisation du commerce de proximité zen centre-ville*
- *Un renouvellement urbain par des constructions aux abords des gares*

Toutefois, compte-tenu des caractéristiques du projet envisagé et des incertitudes qui l'entourent, le Collectif ne peut donner un avis favorable à ce déclassement qu'il estime prématuré. »

Prolongement de la digue de Sartrouville à Montesson et création d'une zone humide (mai)

« Le projet soumis à enquête publique répond à la demande de protection contre les inondations des riverains du quartier de La Borde à Montesson.

L'ouvrage projeté n'est pas un ouvrage nouveau mais le prolongement à Montesson de la digue de Sartrouville. Celle-ci, édifiée à la fin des années soixante, a été récemment consolidée pour résister aux crues d'ampleur moyenne (référence : 1955), mais pas à celles d'ampleur supérieure (référence : 1910).

Si l'ouvrage est réalisé, les riverains de Montesson et de Sartrouville bénéficieront désormais du même niveau de protection face aux crues de la Seine.

Cette demande de protection de riverains installés légalement en zone inondable nous parait légitime. Toutefois, le Cadeb rappelle qu'il n'est pas favorable à des constructions nouvelles en zone inondable, en cohérence avec le plan de protection contre les risques d'inondations (PPRI).

Une compensation en volume utile d'environ 130 000 m3 doit être réalisée afin de retrouver des volumes d'expansion de crues comparables à ceux qui seront soustraits derrière la future digue et ainsi réduire l'impact de l'ouvrage sur l'écoulement de la Seine en cas de crue. Cet aménagement permettra de créer pour réaliser une zone humide à forte plus-value écologique. Le Cadeb se réjouit de la création de cette zone de compensation qui vient rétablir un peu d'équilibre face à l'urbanisation et à la dégradation de l'habitat des espèces sauvages. S'agissant d'une zone de compensation, le Cadeb est particulièrement acquis à l'idée d'un lieu où la présence humaine se ferait discrète, assurant tranquillité et sécurité aux oiseaux et autres espèces accueillies. Il préconise l'instauration d'un simple sentier de découverte ponctué de postes d'observation comme il en existe déjà dans de nombreux lieux dédiés (Marquenterre, Haute-Ile…) Ceci préservant

un espace naturel proche de l'existant, dont l'intérêt est souligné par la LPO, en lieu et place d'une pelouse sans intérêt pour la biodiversité.

Il s'associe aux remarques formulées par la LPO, à savoir :

- *le manque de données naturalistes :*
- *le manque de prise en compte des espèces spécialistes de milieux ouverts ou agricoles.*

En conclusion le Cadeb donne un avis favorable au prolongement de la digue de Sartrouville à Montesson et à la création d'une zone humide en demandant de prendre en compte les observations ci-dessus, notamment celle de la LPO afin d'optimiser la zone humide et souhaite à cet effet la création d'un comité de suivi du projet réunissant les associations du territoire. »

Enquête publique parcellaire complémentaire sur la réalisation de la Tangentielle Nord, tronçon de Sartrouville à Epinay-sur-Seine (juillet)

« Le but de cette enquête complémentaire était d'identifier les propriétaires ou ayant droits d'une dizaine de parcelles et de s'assurer que les dits propriétaires ou ayant droits étaient bien informés des conséquences de l'enquête parcellaire. Ceci représente environ 24 personnes et une copropriété. »

L'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) du Vésinet (octobre)

« Le Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet (SIDSV) et l'Association Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB) ont participé très activement à l'élaboration du projet de l'AVAP.

Lors du conseil d'administration du CADEB qui s'est déroulé le 26 septembre 2017, les contributions préparées par les deux associations ont été présentées aux membres du conseil qui ont approuvé à l'unanimité ces deux avis.

Les représentants du SIDSV et d'AEB ont rencontré le commissaire enquêteur le 27 septembre pour expliciter le travail fourni et commenter leur avis.

La démarche exemplaire voulue par la ville du Vésinet devrait faire école et être une référence pour les autres villes de la CASGBS lors de la mise en chantier de leur AVAP afin que le patrimoine exceptionnel de notre communauté d'agglomération soit pérenne. »

Avis du Cadeb sur le Plan de protection de l'atmosphère (PPA) d'Ile-de-France 2017-2020 (novembre)

« *Le Cadeb considère que:*

- *Le PPA n'est pas assez ambitieux en termes d'objectif à atteindre, puisqu'il prévoit que la qualité de l'air en Ile de France sera conforme aux valeurs limites européennes seulement en 2025 et il n'a pas comme objectif le respect des valeurs cibles.*

- *La preuve n'est pas apportée qu'avec les actions préconisées l'on puisse atteindre la conformité aux limites européennes.*

- *Les actions prévues pour réduire la pollution ne sont généralement qu'incitatives et non contraignantes, ce qui permet de douter de leur efficacité.*

Au regard de ces considérations le Cadeb émet un avis défavorable concernant le projet de PPA 2017-2020 »

Les transports (dossier suivi par Gérard Moulin et le groupe transports)

Le Cadeb a suivi les dossiers « transports » suivants, qui ont fait l'objet d'une réunion en avril 2017 avec IDF Mobilités (ex Syndicat des transports d'Ile-de-France – Stif)) :

- Prolongement du RER E à l'Ouest
- Projet de passerelle sur la Seine
- Tangentielle Nord TGN T11 Phase 2
- Tangentielle Ouest T13 Phase 1 et Phase 2.
- Prolongement du T2 vers Argenteuil Sartrouville et Cormeilles
- Point sur le Schéma Directeur de la ligne A
- Refonte de la grille horaire des lignes A et L3
- Travaux sur le réseau A L J
- Pôles du Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- Réseau de bus Boucle de la Seine
- Mise en application du PLD et PAMA

Transports en commun ferroviaires (Gérard Moulin):

- **La modification de l'offre sur le RER A et L3**

Tout au long de l'année 2016 et 2017, ont eu lieu des réunions de concertation sur les scénarios proposés par les opérateurs SNCF et RATP, pour la refonte de l'offre sur les lignes RER A et L3 St Lazare.

Nous nous félicitons de cette concertation menée sous l'égide du STIF Mobilités à laquelle nous avons participé régulièrement avec les élus du territoire et les autres associations d'usagers : l'AUT membre de la FNAUT, et Plus de trains

Nous sommes favorables, comme proposé, à un arrêt de tous les trains des lignes CERGY et POISSY à Houilles/Carrières Sartrouville et Maisons Laffitte.

Nous aurions souhaité toutefois un rééquilibrage des fréquences entre Poissy et Cergy, au bénéfice de Poissy.

Les exploitants devront s'engager sur des gains significatifs de régularité. Ceux-ci devront être contrôlés régulièrement par des comités de ligne réunissant élus et associations d'usagers. Une clause de revoyure au bout de 6 mois devra être effectuée pour faire le point et modifier l'offre si nécessaire.

Dispositions Générales :

Pour que la refonte de la grille ait des effets bénéfiques, il est nécessaire qu'elle soit couplée avec :

- La mise en place d'une gestion commune du RER A entre la SNCF et RATP.
- La réalisation des travaux prévus au schéma directeur
- La suppression de la relève conducteur à Nanterre-Préfecture

La nouvelle grille a été mise en application le 10 décembre 2017. Il est encore trop tôt pour en mesurer les effets.

- **Le projet EOLE**

Le projet consiste à prolonger le RER E à l'Ouest de 55 Km, avec 47 Km de voies existantes à réaménager.
Le financement est actuellement bouclé pour un coût de 3,5M€.
La mise en service doit avoir lieu entre 2020 et 2022.
Sur notre territoire nous serons particulièrement attentifs aux nombres d'arrêts dans la Boucle.
La passerelle circulation douce accolée au nouveau pont de franchissement de la Seine côte Bezons, semble avoir trouvé son financement auprès des contributeurs.

- **La Tangentielle Nord TGN T11 avec interconnexion à Sartrouville**

A terme, le tram T11 express doit relier Sartrouville à Noisy-le-Sec grâce à deux tronçons complémentaires.

- A l'est du Bourget à Noisy-le-Sec, cinq kms de ligne, deux gares nouvelles et une gare existante réaménagée.
- A l'ouest d'Epinay-sur-Seine à Sartrouville, un tracé de douze kms avec une gare nouvelle et trois gares existantes réaménagées.

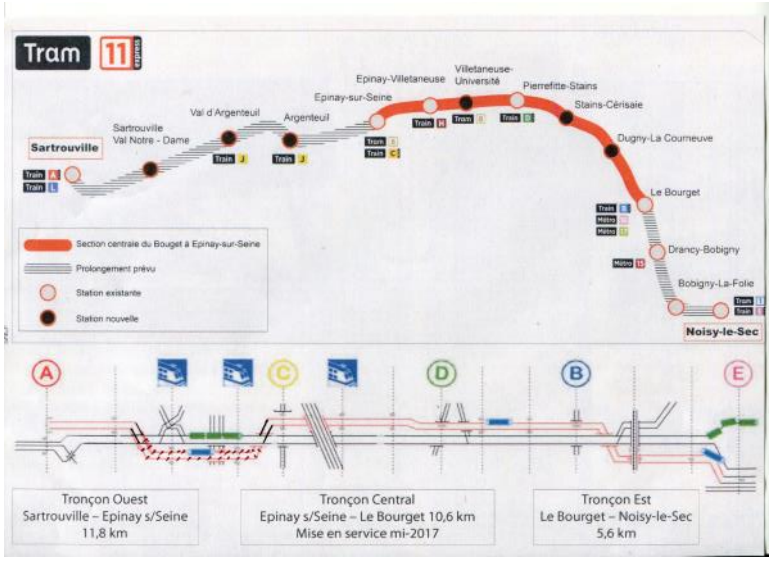

Une idée des délais :

La deuxième phase du tram 11 express qui permettra à terme de relier Sartrouville à Noisy-le-Sec est en phase d'études détaillées dites d'avant-projet. Ces études doivent définir précisément les solutions techniques et constructives à mettre en œuvre, pour appliquer le programme de l'opération validée dans les phases précédentes.

Prochaine étape, les financeurs et le STIF se prononceront sur le dossier technique et sur les financements pour la suite des études et des travaux. Suivront ensuite les étapes d'acquisitions foncières et de construction selon les calendriers de financement.

Le prolongement à l'Est d'un coût de 470 M€ pourrait être mis en service en 2024.
Le prolongement à l'Ouest d'un coût de 840M€ pourrait être mis en service en 2027.
Dans ces conditions, les services du Stif Mobilités considèrent qu'il faudrait financer la partie Est et réétudier la partie Ouest en utilisant les voies Grande Ceinture vu le faible trafic fret.

Nous avons participé au cours de l'année 2017 à deux enquêtes parcellaires pour la Phase 2

Le Collectif n'est pas opposé à l'étude d'une solution utilisant les voies de la Grande Ceinture si la station de Val Notre Dame à Sartrouville est maintenue et si le délai de réalisation est raccourci par rapport au projet initial.

Toutefois, compte-tenu des difficultés techniques liées à la réutilisation des voies de grande ceinture (voir Lettre du Cadeb de janvier 2018), revenir au projet initial de voies dédiées au T11 parait être la meilleure solution.

C'est la position que nous défendrons auprès de nos élus et des décisionnaires d'IDF Mobilités.

Une lettre conjointe des trois associations d'usagers AUT-CADEB- PLUS DE TRAINS, a été adressée à Mme Elisabeth BORNE, et Mme Valérie PECRESSE pour demander le lancement rapide des travaux de prolongement du T11 jusque Sartrouville et Noisy.

- **La Tangentielle Ouest (T13) : la virgule et la phase 2**

Pour relier la gare St Germain Grande ceinture au RER A, il est prévu de réaliser une double voie ferrée de 3,6 kilomètres traversant la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Ce projet dénommé « la virgule » est loin de faire l'unanimité. Les élus majoritaires du territoire le soutiennent, la Région et le Département le financent.

En revanche, la majorité des associations locales de défense du patrimoine et d'environnement – les Amis de la forêt de St Germain et Marly, Ensemble pour l'Environnement de St Germain – y sont opposées, militant pour un projet plus léger, moins coûteux et surtout respectueux de l'environnement. Le Cadeb s'est associé à cette demande, en invitant à signer la pétition associative qui a recueilli plus de 3500 signatures.

Début 2018, se déroulera l'enquête publique sur la phase 2 du projet, afin de relier St Germain GC au RER A à Achères en passant par Poissy.

Deux scénarios sont proposés :

- Le premier, appelé tracé initial, propose de réutiliser les voies existantes de la Grande ceinture jusqu'au secteur du Chêne feuillu et se prolonge ensuite via des voies nouvelles de tramway jusqu'à Achères-Ville RER où il sera en correspondance avec les trains RER A et L.
- Un scénario alternatif, dit tracé urbain, fait un crochet par le centre de Poissy, jusqu'à la gare RER A, bientôt RER E prolongé.

Le Cadeb prendra position.

- **La ligne nouvelle Paris Normandie**

La réalisation de la ligne nouvelle permettra de délester la ligne Paris-Le Havre du trafic vers la Normandie, ce qui permettra d'augmenter le nombre de trains assurant la desserte locale.

Réuni fin octobre, le comité de pilotage du projet de ligne nouvelle vers la Normandie a retenu, parmi trois « options de passage » restant en lice entre Paris et Mantes, celle la plus au Sud. Une décision logique, que nous avions laissé pressentir depuis plusieurs mois. En effet, ce tracé est le plus direct, le moins couteux et de moindre impact sur l'environnement.

Selon cette option dite PM Sud, la ligne nouvelle serait réalisée en tunnel sous la plaine de Montesson et la forêt de Saint-Germain, avant de ressortir vers Orgeval, au sud de Poissy. Elle longera ensuite l'A13 jusqu'à Mantes.

Le Cadeb est donc favorable au projet, mais il sera toutefois attentif à réduire les impacts sur les milieux naturels et sera aux côtés des agriculteurs pour assurer la préservation des zones agricoles dans le Mantois.

La prochaine étape du projet est l'élaboration d'un tracé précis en 2018-2019, avant le lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique, d'ici 2020.

- **Prolongement du T2 vers Argenteuil et Cormeilles TCSP**

Ce projet est inscrit au Schéma directeur d'Île-de-France (SDRIF) et au plan de déplacements urbains d'Ile-de-France (PDUIF). Les études sont financées par la région IDF et le département du Val d'Oise.

Elles portent sur la création d'un site propre bus entre la gare d'Argenteuil (correspondance avec la ligne J) et le Pont de Bezons.

Une concertation Publique est envisagée en début 2018.

Les transports dans la Boucle (Jacques Firmin, Gérard Moulin, Philippe Leroy)

- **La refonte du circuit des bus**

La refonte du circuit des bus a été votée en Octobre par Ile de France Mobilités, ex STIF, la mise en service aura lieu en Avril 2018.

- **L'observatoire des mobilités**

L'observatoire des mobilités a été créé par un groupe d'associations du sud de la Boucle avec le soutien du Cadeb.

Si l'objectif est l'observation, il se veut le relais des habitants auprès des élus en charge des transports de la CASGBS, et être force de propositions pour réfléchir et mettre en place des solutions modernes et innovantes de mobilités adaptées au territoire et à la typologie des habitants.

- **La Voie Nouvelle Départementale à Sartrouville et Montesson VND RD121 (Gérard Moulin Philippe Leroy)**

Le projet de création d'une voie Nouvelle Départementale à Sartrouville et Montesson est entré en phase de réalisation en 2011. La mise en service de la totalité des aménagements est prévue fin 2019.

Le Cadeb a rencontré le Département des Yvelines, Maitre d'Ouvrage, le 19 décembre 2017 pour faire le point des travaux.

Pendant la phase d'élaboration du projet de déviation de la RD121, les aménagements cyclables requis par la loi sur l'air (voir note[1]) n'ont pas été prévus sur la totalité du parcours. Le tronçon entre la voie de chemin de fer et la RD308, à Sartrouville, réalisé partiellement en tranchée, sera totalement dénué d'aménagements cyclables.

Pour pallier à cette carence, il a été annoncé lors des réunions annuelles de suivi que la municipalité de Sartrouville se chargerait de réaliser un itinéraire parallèle à la déviation et utilisant les emprises résiduelles de la déviation ou les voies urbaines existantes.

Nous demandons que l'étude qui doit définir ces aménagements et qui a été repoussée d'année en année soit enfin réalisée au plus tôt. Ceci afin de permettre de respecter la loi et de réaliser l'objectif de réduction de la circulation automobile et de la pollution atmosphérique résultante.

---

[1] LOI n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (1)

Art. 20. - A compter du 1er janvier 1998, à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe.

Les circulations douces (dossier suivi par Philippe Leroy et Réseau Vélo 78

- **La passerelle piétons vélos entre la Boucle et les Hauts de Seine**

Le prolongement vers l'ouest de la ligne Eole nécessite la création d'un nouveau pont de chemin de fer entre Nanterre et Carrières/Bezons.

Réseau Vélo 78 et plusieurs autres associations des communes avoisinantes en ont profité pour réactiver une demande déjà ancienne de passerelle permettant aux piétons, vélos et PMR de traverser la Seine en dehors des itinéraires de circulation automobile. Cette passerelle permettra une liaison sûre et rapide pour les circulations douces entre la Défense, la boucle de Seine, St. Germain en Laye et sa forêt.

Grâce aux actions combinées d'élus du territoire et des toutes les associations auprès de la Région, des départements, de la communauté d'agglomérations et des communes concernées le financement pour la réalisation de cette passerelle est acquis et nous n'attendons plus qu'une confirmation officielle relative à la mise en œuvre.

- **L'aménagement du quai du Nymphée à Chatou**

La continuité cyclable le long de la rive droite de la Seine dans la Boucle était interrompue à Chatou. Pour y remédier, la CASGBS a envisagé des aménagements cyclables sur les quais de Seine à Chatou entre le pont routier et le barrage..

Diverses réunions ont eu lieu à ce sujet, auxquelles des associations du Cadeb ont participé : l'ADREC de Chatou, Seine Vivante, la ligue contre la Violence routière des Yvelines et bien entendu Réseau Vélo 78.

Réseau Vélo 78 aurait souhaité une piste cyclable bidirectionnelle, ce qui aurait imposé la réalisation d'un encorbellement. Il a fallu se satisfaire, pour des raisons de coût, de deux pistes monodirectionnelles partageant la chaussée avec les voitures.

La réalisation est satisfaisante à l'exception d'une signalisation insuffisante pour les automobilistes, vis à vis des cyclistes venant du centre de Chatou. Le problème a été signalé à la ville de Chatou.

- **La passerelle piétons vélos à Port-Marly**

Inaugurée en mai 2017, la passerelle piétons vélo permet de relier le centre de Port Marly à l'ile de la loge. Réseau Vélo 78 a soutenu le projet. En principe cette passerelle pourrait fournir un itinéraire à travers l'ile permettant d'éviter la forte circulation de la départementale D113.

Les accès à cette passerelle ont malheureusement été mal conçus : goulottes trop près des rambardes et ascenseurs trop petits interdisent l'accès à de nombreux cyclistes (remorques, vélos couchés, cyclistes âgés, Etc.)

Espaces agricoles et naturels (dossier suivi par Marie-Françoise Darras)

- **Mieux protéger les plaines maraichères du territoire**

Le Cadeb est membre du bureau et du Conseil d'Administration de l'association Plaine d'Avenir 78 qui a pour objectif de maintenir l'activité agricole sur la plaine de Montesson. Il sera présent pour dire non à toute initiative qui impacterait de nouveau ce territoire agri-urbain, déjà très entamé, comme on le voit en ce moment, par l'énorme emprise des travaux de la RD121 qui coupe et réduit considérablement les parcelles. Le Cadeb s'opposera de toutes ses forces à l'ouverture dans la plaine de Montesson de l'échangeur sur l'A14.

- **Mieux protéger les forêts de Saint-Germain et Marly :**

Depuis avril 2003, l'association des Amis de la forêt de Saint Germain et de Marly demande le classement comme « forêt de protection » de la forêt de Saint-Germain

En 2017, ce dossier a avancé, grâce à l'action conjointe des élus, des associations et des services de l'Etat. Le statut de «forêt de protection » de la forêt de Saint-Germain est désormais en bonne voie. Le travail technique pour déterminer le périmètre précis de la protection touche à sa fin et une enquête publique devrait avoir lieu début 2018.

Ce statut juridique spécifique garantit une protection quasi-totale contre les atteintes à la forêt : « le classement comme forêt de protection interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation des sols de nature à compromettre la conservation ou la protection des boisements » (art.L141-2 Code Forestier). Ainsi, par ce classement prononcé par décret en Conseil d'Etat, plus aucun projet d'urbanisme n'est alors possible (route, autoroute, liaison ferrée, projets immobiliers…).

Tout en exprimant sa satisfaction des avancées dans ce dossier qu'elle défend de longue date, l'association des Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly invite à rester très prudent sur le périmètre qui sera défini : la zone forestière de 70-100 hectares comprise entre le Camp des Loges et la ville de Saint Germain va se trouver enclavée par le Tram-Train et pourrait être soumise à des appétits immobiliers. Il en va de même de quelques secteurs forestiers autour de la zone de triage au nord du massif.

Le Collectif soutient l'Association des Amis de la forêt dans sa demande de protection des espaces forestiers et partage ses inquiétudes. Grace à la mobilisation de plusieurs de ses associations membres, Bezons Environnement, Patrimoine et Urbanisme, Verte ma Ligne, Racine, Forum et projet pour le Développement Durable, le Cadeb essaie d'agir contre les déforestations de la forêt de Saint Germain occasionné par le projet de « virgule » du tram T13. (projet qui relie le tram T13, gare de Saint Germain grande ceinture, et la gare RER de Saint Germain en Laye). Il a apporté son soutien à l'association de Saint Germain en Laye, EPESG, en lien avec les Amis de la Forêt de Saint Germain. Un courrier est envoyé à M. P. Fond, signé par les associations, pour protester contre ces déforestations.

- **La digue de Montesson (Jacques Perdereau)**

Les riverains de la Seine du quartier de La Borde à Montesson attendent depuis plus de 30 ans la même protection contre les inondations que les riverains de Sartrouville. L'association Qualité de vie de la Borde à Montesson (QVLB) et le Cadeb soutiennent la demande des riverains depuis plus de 20 ans.

Ce dossier a pris un tournant décisif en 2017 avec l'enquête publique pour autoriser le "prolongement de la digue de Sartrouville à Montesson et la création d'une zone humide". Les riverains ont été sensibilisés par les associations pour émettre un avis sur ce projet. Les 126 contributeurs à l'enquête (participation importante), parmi lesquelles QVLB et le Cadeb, ont tous émis un avis favorable à très favorable. Dans sa conclusion, le commissaire enquêteur a donc logiquement donné un avis favorable.

Le bouclage financier a été finalisé dans le deuxième semestre grâce au soutien important de l'Etat (fonds Barnier, Agence de l'eau, Préfecture,...), de la municipalité de Montesson, du département et de la région. Enfin, le 24 novembre 2017, l'arrêté préfectoral n° 2017/DRIEE/SPE/144 a autorisé le prolongement de la digue de Sartrouville sur Montesson et la création d'une zone humide.

Les travaux devraient commencer au premier semestre 2018 sous la responsabilité de la CASGBS, dans le cadre de la compétence GEMAPI (*) .

(*) Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (Gemapi)

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (Gemapi) est une compétence attribuée aux communes et intercommunalités par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Mapam).
Elle recouvre quatre missions :
- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, notamment les dispositifs de stockage dans les lacs réservoirs,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer, notamment par la construction et la gestion de digues,
- la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques, notamment la restauration des continuités écologiques aquatiques.

- **La digue de Croissy et ses abords (Jean-Jacques Legrand, Marie-Françoise Darras,)**

Les inondations de juin 2016 ont entrainé des détériorations importantes de la digue de Croissy ainsi que de la portion de route aval qui y mène. La digue qui relève du périmètre propre de VNF a fait l'objet fin 2016 de travaux d'urgence diligentés par VNF. La portion de route aval qui mène à la fois à la digue et au golf de la Grenouillère en venant du pont de Bougival n'a par contre pas été réparée, ce qui a entrainé la fermeture du golf.

En application des arrêtés préfectoraux et municipaux d'interdiction de circulation, des clôtures ont été érigées aux deux extrémités de la voie constituée par la digue et la portion de route aval,

Le Cadeb et Seine Vivante ont rappelé sur internet et dans la Lettre de mars 2017 leur attachement à ce que la 2ème phase de confortement de la digue, celle concernant le côté face à Croissy :

- concilie robustesse du dispositif et maintien d'un cadre naturel arboré.. Les travaux réalisés en urgence fin 2016 sur quatre portions de la digue et constitués d'enrochements ne doivent pas préfigurer le confortement global car ce serait porter un coup irrémédiable à la beauté des paysages et tourner le dos au passé impressionniste.
- prévoit la réouverture du chemin de haut de digue. Celui-ci fréquenté jusqu'en 2016 par beaucoup de promeneurs et cyclistes n'est plus accessible. VNF a accepté le principe d'une réouverture lors du confortement mais a conditionné celle-ci à une participation financière des collectivités locales.

Les rencontres en 2017 avec le président de la CASGBS et le sous-préfet de Saint Germain en Laye ont été l'occasion d'attirer leur attention sur ces points ainsi que sur la détérioration de la route aval d'accès à la digue. Le souhait des associations étant de retrouver une continuité de circulation douce entre les ponts de Bougival et Chatou via la digue de Croissy, pour le bonheur des habitants comme des touristes

Le Cadeb, Seine Vivante et Réseau Vélo 78 ont également rencontré en décembre les élus de Croissy. Ceux-ci ont fait valoir que la remise en état de la portion de route aval effondrée demande un investissement financier conséquent que la commune de Croissy ne peut prendre en charge.

Les trois associations vont poursuivre en 2018 leurs interventions. Elles projettent de rencontrer prochainement VNF pour faire le point sur le contenu du projet et son calendrier Au vu de cette rencontre elles verront s'il y a lieu d'alerter les responsables des entités publiques concernées (CASGBS, Département, Région) sur les enjeux en cause.

Urbanisme

- **Le PLU de Bougival (Françoise Brenckmann / François Arlabosse)**

Par décision en date du 20 juillet 2017, le Cour administrative d'appel de Versailles a annulé le PLU de la commune de Bougival (Yvelines) suite au recours intenté par l'association « Patrimoine & Urbanisme » (P&U) de Bougival, plusieurs autres associations (dont le Cadeb) et des particuliers. Le tribunal a retenu les arguments des défenseurs de l'environnement et relevé que la ville commettait une « erreur manifeste d'appréciation », du fait notamment de « l'atteinte portée à la protection des sites et des paysages par l'effet de la suppression d'espaces boisés classés présentant un caractère remarquable », en particulier sur la colline dite des Impressionnistes. Après cette victoire Patrimoine et Urbanisme a repris le flambeau de la concertation avec les élus de manière à étudier comment concilier respect de l'environnement et nécessaires contingences d'un développement qui n'oublie pas les habitants dans le grand débat sur les compétences des territoires.

- **Louveciennes : non au PLU, oui à une AVAP (François Arlabosse)**

Le conseil municipal de Louveciennes a voté le 6 décembre 2017 le projet de plan local d'urbanisme (PLU) révisé qui lui était soumis, et ceci en dépit de l'avis défavorable de l'Etat et des « réserves importantes » du Département des Yvelines.

L'association Racine avait publié « une lettre ouverte aux conseillers municipaux » pour leur demander de surseoir au vote en raison des réponses insuffisantes données en matière de circulation et de l'absence de décision relative à l'adoption du dispositif appelé « Site Patrimonial Remarquable/AVAP ».

Racine avait lancé une pétition plaidant pour une AVAP qui avait recueilli environ 300 signatures. Le commissaire-enquêteur avait recommandé sa mise en œuvre. Le maire et son adjointe à l'urbanisme s'ils disent étudier l'opportunité de réaliser cette protection supplémentaire ne la considèrent pas comme une priorité.

S'agissant des problèmes de circulation et de stationnement, Racine estime que le PLU révisé y répond imparfaitement. Les difficultés actuelles ne feront que s'amplifier avec l'urbanisation très dense qui est prévue. Si Racine est favorable à l'orientation générale de faire des déplacements doux une alternative à la voiture, elle estime que cela ne peut se faire que progressivement. La topographie particulière de Louveciennes - avec ses fortes pentes - constitue un handicap à une généralisation des déplacements doux. Des études sur la circulation ont été réalisées pour le compte du maire mais celui-ci a refusé de les diffuser. Le commissaire-enquêteur dans son rapport « considère que ces études présentent un premier travail d'analyse significatif, mais les solutions proposées ne me semblent pas être à la hauteur du défi que constituera l'arrivée de plus de 2000 habitants sur les 13 années à venir jusqu'en 2030. »

Les objectifs de Racine sont clairs en prônant une modulation de la politique du logement en fonction de la

géographie et du passé culturel unique de Louveciennes : côté social, améliorer le quotidien des Louveciennois tout en favorisant le lien social ; côté économique, faire évoluer les comportements individuels tout en essayant de conserver un dynamisme économique de la ville dont le tourisme (Racine a publié sur son site une carte des temps de parcours pédestre dans Louveciennes) ; enfin, côté responsabilité environnementale, préserver le patrimoine irremplaçable de Louveciennes tant naturel qu'architectural. Tout cela concourra à améliorer le bien commun et le lien social, tout en respectant une éthique responsable. Après réflexion Racine a donc décidé de remettre au maire un recours gracieux contre cette révision du PLU jugée dangereuse pour l'avenir de la commune.

Le Cadeb s'est associé à ce recours gracieux. D'autre part, d'une manière générale, le Collectif est favorable à la démarche de création de « Site Patrimonial Remarquable » (ex AVAP) partout où le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires mérite d'être protégé et mis en valeur. Ce dispositif créé par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine est tout à fait approprié pour la commune de Louveciennes, et probablement dans d'autres communes du territoire.

- **Le PLU de Saint-Germain (Emmanuelle Wicquart / Marie-Françoise Darras, avec les Amis de la Forêt)**

A la suite de l'exposition sur la modification du PLU de Saint Germain en Laye qui avait lieu entre le 22 décembre 2017 et le 12 janvier 2018, le Cadeb a émis un avis sur le site « réinventons Saint Germain en Laye ».

Dans cet avis, le Cadeb indiquait être très attentif à la modification du PLU, en particulier en ce qui concerne les espaces boisés classés (EBC) et les défrichages dus au passage du Tram 13, entre les gares de Saint-Germain Grande Ceinture et Saint-Germain RER. Il a émis un certain nombre de réserves en particulier sur le fait qu'il n'est nullement fait mention de ces défrichages dus au tram 13. Il a posé des questions : quelle différence est faite entre espaces forestiers, espaces boisés classés (EBC), espace arboré, espace paysager ? Comment se fait-il que certaines parties qui étaient espaces boisés classés deviennent espaces arborés ?

Le Cadeb se joint aux Amis de la Forêt de Saint Germain en Laye et Marly pour :

- exiger le maintien des EBC actuels sous ce statut hautement protecteur
- refuser l'urbanisation du centre de la forêt et des lisières avec des immeubles de hauteur (camp des Loges, quartier de la lisière Pereire)
- demander la création d'une continuité écologique correcte au niveau de la plaine de la Jonction.

Compte tenu de l'incertitude sur les EBC et de la construction de tours en zone forestière, le Cadeb a émis un avis défavorable.

Le programme local de l'habitat

Plusieurs membres du Cadeb ont participé le 30 novembre au comité de pilotage du programme local de l'habitat de la communauté d 'agglomération. Il s'agit d'un document de planification et de gestion d'une durée de 6 ans, couvrant le périmètre des 20 communes et permettant de définir des objectifs concrets en matière de production et de requalification de logements et d'affirmer l'action publique en matière d'habitat. Il sera exécutoire début 2019. La réunion était présidée par Jean-Roger Davin, maire de Croissy,

vice-président de la CASGBS, en présence des sous-préfets de Saint-Germain-en-Laye et d'Argenteuil. Ce comité de pilotage avait pour objet de présenter la synthèse du diagnostic et de proposer des orientations.

Les interventions des membres du Cadeb ont porté sur :

- La nécessité, au-delà des objectifs quantitatifs de production de logements, de veiller à promouvoir un urbanisme de qualité, respectueux des espaces naturels et agricoles.
- Le lien entre habitat et moyens de transport collectifs, alors que des inquiétudes existent sur le financement de la Tangentielle Nord à Sartrouville et que le projet de ligne nouvelle Paris Normandie semble omis
- La nécessité de mesurer l'impact sur la circulation et les déplacements de tout projet immobilier.

Déchets et pollutions (Marie-Françoise Darras, Gilles-Charles Canard)

- **L'efficacité énergétique des incinérateurs en question**

Dans un article du supplément-déchet de la lettre du Cadeb, en novembre 2017, le Collectif a ouvert le débat sur l'efficacité des trois incinérateurs des Yvelines a fait polémique.

Nous sommes heureux que le débat soit lancé, et nous attendons une réponse argumentée dans les colonnes de la prochaine lettre du Cadeb.

- **L'extension du réseau de chaleur du Sitru**

Deux membres du bureau du Cadeb ont participé à la visite du Réseau de chaleur organisée par le SITRU. Cela nous a permis de voir de près et de situer géographiquement cette installation et son extension. Un compte rendu de cette visite a été publié dans le supplément déchet de la lettre du Cadeb.

Le projet de territoire (Jacques Firmin)

La Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) a adopté son projet de territoire. Un document qui explicite ses orientations stratégiques pour les trois années à venir. Le Cadeb ne peut qu'approuver cette démarche qui vise à renforcer la cohésion du territoire autour d'un projet commun.

Le Cadeb a été invité à donner un avis et à émettre des propositions sur le projet de territoire dont il a eu communication mi-octobre. A cet effet, les associations membres se sont mobilisées pour répondre à la demande exprimée. L'association « BiodiverCités » de Fourqueux, également membre de FNE, y a participé. Le document synthétique de 10 pages a été élaboré par deux membres du Bureau du Cadeb, Jacques Firmin

et Marie-Francoise Darras. Ces propositions ont été présentées au Président de la CASGBS à Pierre Fond lors de la réunion du 30 novembre.

Tout ne peut être dit dans un projet de territoire. Toutefois, le Collectif aurait souhaité que soient abordés ou approfondis des thèmes essentiels pour le territoire et ses habitants, tels que la qualité de l'air, la maitrise de l'energie, la biodiversité, les enjeux climatiques et la santé, ainsi que la protection des sites patrimoniaux remarquables et des espaces boisés. …

Sur les thèmes retenus dans le projet, le Cadeb, tout en émettant des propositions complémentaires, s'est déclaré globalement en accord avec les objectifs proposés. Cela concerne le développement économique, les mobilités, l'aménagement du territoire et la qualité de vie. En revanche, le Collectif s'est montré plus dubitatif sur le développement du tourisme, redoutant une dégradation des sites naturels du territoire.

Il est prévu que les orientations du projet de territoire soient progressivement déclinées en plans d'actions. Le Cadeb est prêt à y participer

3. Le CADEB, en lien avec les autres acteurs d'environnement

Plaine d'avenir 78

Plaine d'Avenir 78 est une association qui vise à fédérer les différents acteurs locaux, élus locaux, maraichers, associations de défense de l'environnement, autour d'un projet de préservation et de valorisation de l'espace agricole et naturel de la plaine de Montesson et ses environs. Le Cadeb a contribué à la création de Plaine d'Avenir 78. Dans le collège vie civile, Jean Claude Parisot est vice-président, Marie-France Gangloff, membre d'une association adhérente au Cadeb, trésorière, et Etienne Bouquet, secrétaire. Plusieurs membres du bureau du Cadeb ou représentants des associations affiliées au Cadeb sont membres du conseil d'administration.

Les actions de Plaine d'Avenir 78 ont continué à se déployer durant l'année 2017.

Tout d'abord par la diffusion de son projet territoire aux différentes instances, et notamment à la Communauté d'Agglomération. Etabli en 2016 en concertation avec les différents acteurs du territoire, ce projet cadre les actions à entreprendre pour un développement durable du territoire et de son activité agricole.

Plaine d'avenir 78 poursuit également son travail pour la préservation et l'amélioration des conditions de travail des exploitations agricoles, avec la lutte contre les incivilités (dépôts de déchets, vols, dégradations de cultures…). L'association est allée à la rencontre du sous-préfet et a organisé deux réunions entre les services de polices municipale et nationale, et les exploitants agricoles ; afin de réfléchir à la mise en place de solutions sur le territoire.

Durant l'année 2017, deux stages ont aussi été effectué au sein de l'association :

- L'un sur l'étude des circuits de commercialisation agricole, liés aux besoins des habitants et des agriculteurs locaux (réalisé par un étudiant en agronomie).
- L'autre sur l'étude de l'aménagement du territoire pour la mise en proximité de l'agriculture locale et du milieu urbain (réalisé par une étudiante en paysage).

Ces stages ont permis la récolte de données et de l'avis des différents acteurs sur ces sujets. Ils serviront à l'adaptation du développement des futurs projets de l'association.

Enfin, l'association perdure dans deux de ses activités principales :

- La promotion du territoire et de son activité agricole par la diffusion du guide des producteurs qui se poursuit et le lancement de la production de deux films promotionnels ; l'un sur le territoire et l'autre sur ses agriculteurs. Films qui seront diffusés prochainement.
- La sensibilisation des habitants aux enjeux du territoire, en partie par la mise en œuvre d'animations auprès des adultes, mais aussi des enfants. Des animations natures, des ramassages citoyens de déchets, des interventions en classe ; l'organisation de ces événements a ponctué l'année de l'association avec en tête de liste l'événement phare de Plaine d'avenir 78, la fête de la salade nouvelle.

Le CAUE 78

Le Cadeb a renouvelé en 2017 son adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines (CAUE 78). Les CAUE sont des associations départementales créées par la Loi sur l'architecture de 1977. Ils assurent des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Le Cadeb a participé à l'assemblée générale en juin et à plusieurs réunions organisées en 2017 (visite du site de Poigny -la-Forêt, en septembre, formation sur le nouveau règlement du PLU en novembre , …)

Réseau Vélo 78

Collectif spécialisé dans la « promotion de la bicyclette en tant que véhicule urbain et interurbain », Réseau Vélo 78 exerce son activité dans la Boucle de Montesson et les communes environnantes, avec une expertise reconnue. A ce titre il est relation avec le département des Yvelines et la région Ile-de-France. Les liens étroits entre le Cadeb et Réseau Vélo 78 tissés depuis la création des deux associations, en 1995-1996, se sont développés depuis l'adhésion réciproque intervenue en 2016.

Plusieurs courriers communs ont été rédigés (pour la digue de Croissy, Le rapport d'activité de Réseau vélo 78 figure en annexe 3.

Seine Vivante

Seine Vivante est un collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes Le Cadeb est adhérent à Seine Vivante et réciproquement.

Seine Vivante a suivi en 2017 plus particulièrement les deux dossiers suivants :

- Digue de Croissy et ses abords : l'action de Seine Vivante menée en liaison avec le CADEB est décrite dans le présent Rapport d'activité 2017 du CADEB sous le Point 2 / partie Espaces Agricoles et Naturels.
- Quais de Seine à Chatou / aménagements de circulations douces: l'association a concentré son intervention auprès de la Ville de Chatou sur les sections précédant et prolongeant le quai du Nymphée, rive droite de la Seine. Elle a pu obtenir que la voie aménagée quai amiral Mouchez dans la continuité du quai Mermoz (Paris Londres) et le Chemin de Halage (partie Chatou) soient bien des Voies Vertes, partagées piétons et cyclistes.

Le rapport d'activité de Seine Vivante figure en annexe 3.

La ligue contre la violence routière des Yvelines (LCVR 78)

Après des années de coopération ponctuelle, un nouveau pas a été franchi en 2015, avec l'admission de la LCVR78 au sein du Collectif, avec réciprocité. La LCVR78 agit pour prévenir les accidents de la circulation et améliorer la sécurité des déplacements par des actions de sensibilisation à la sécurité routière et d'amélioration de la signalisation et des infrastructures, avec le souci que celles-ci soient mieux adaptées aux exigences de sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, motards)

L'expertise en sécurité de la LCVR 78 a été très utile sur des dossiers tels que le projet de tramway à Saint-Germain-en-Laye (la « virgule » de la Tangentielle Ouest) ou l'aménagement du quai du Nymphée à Chatou pour des circulations douces.

En 2017, la LCVR 78 a proposé à la CASGBS la création d'un observatoire local de la sécurité routière.

France Nature Environnement Ile-de-France (FNE Idf)

En tant que collectif de plus de dix associations, le Cadeb est administrateur d'Ile de France Environnement depuis juin 2004, devenu France Nature Environnement Ile-de-France (FNE Idf) en 2015.

Jean-Claude Parisot, accompagné de Jacques Perdereau, a assisté à la plupart des conseils. Patrick Bayeux a assisté à l'assemblée générale.

Jean-Claude Parisot participe au comité de rédaction de Liaison, le bimestriel de FNE IDF. En 2016, il a coordonné la rédaction des « Brèves ».

Marie-Françoise Darras est l'un des deux représentants des Yvelines au sein du groupe de travail sur le Grand Paris.

Gérard Moulin est membre du groupe transports, Patrick Bayeux du groupe déchets.

Jean-Claude Parisot et Jacques Perdereau représentent l'union régionale au comité de pilotage de Port Seine Métropole Ouest, Patrick Bayeux à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) « formation publicité », Jacques Perdereau à la commission consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Chavenay, Jean-Claude Parisot et Jacques Perdereau à la commission de suivi du site de Seine aval à Achères. Depuis 2017, Jacques Perdereau représente l'union régionale au conseil d 'administration de Bruit-Parif.

France Nature Environnement (FNE)

Le Cadeb est adhérent à FNE via FNE Idf
Le Cadeb participe à plusieurs réseaux thématiques créés au sein de FNE sur :

- Les déchets (Patrick Bayeux avec FPDD)
- Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature (Marie-Françoise Darras)
- Les transports (Gérard Moulin)

FNE Yvelines

L'union départementale a été créée en juin 2016,. Jacques Perdereau est vice-président, Jean-Claude Parisot secrétaire-adjoint.),
Ils ont participé :

- A la réunion avec le préfet des Yvelines, M. Serge Morvan, en juin
- A la réunion avec Mme la directrice de l'environnement du département des Yvelines, Brigitte Cayla, en septembre.
- .Aux différents conseils d'administration (mai, octobre)
- A l'assemblée générale en février

Les contacts se sont poursuivis avec l'association « BiodiverCités » à Fourqueux, avec sa présidente, Isabelle Lefèvre et Jérôme Partos, administrateur de FNE . Lionel Carrara, président de Réseau Vélo a participé à une réunion sur les circulations douces organisée par l'association en décembre à Fourqueux. BiodiverCités a contribué à l'élaboration de l'avis et des propositions déposées auprès de la CASGBS pour le projet de territoire.

La LPO :

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Le Cadeb qui partage ces objectifs a décidé d'adhérer à la LPO en 2017, pour développer son volet « naturaliste ».

Les actions de la LPO en Ile-de-France ont été présentées dans la Lettre du Cadeb de septembre. La première action commune a été la participation conjointe à l'enquête publique sur la digue de Montesson et la création d'une zone humide en bordure de Seine.

L'Association des Usagers des Transports (AUT)

Compte tenu des convergences de vues sur la problématique des transports, le Cadeb est adhérent à l'AUT depuis 2008. Le Cadeb, représenté par Gérard Moulin, Gérard Ribaut et Thierry Robin, a participé à plusieurs réunions.

Tous les dossiers relatifs aux transports collectifs sont suivis conjointement :

- un meilleur fonctionnement du RER A
- le prolongement à l'Ouest du RER E (Eole)
- la tangentielle Nord
- le tramway T2 à Bezons
- la réorganisation du réseau de bus dans la Boucle
- l'affichage associatif dans les gares

Convergence associative

Cette structure regroupe les associations confrontées à la densité du trafic aérien en Ile-de-France.

Afin de protéger la santé des populations survolées, la convergence réclame de façon unanime et urgente la réduction des nuisances aériennes :

- En établissant un couvre-feu d'une durée de 8 heures consécutives
- En plafonnant le nombre de mouvements du trafic aérien en Ile-de-France.
- En améliorant les procédures d'approche

Le Cadeb est membre de la convergence depuis 2009.

Autres contacts 2017 (liste non exhaustive)

- L'association d'insertion « Espaces » qui a défiché et gère le site de compensation écologique à Montesson et pilote les actions en faveur du corridor écologique de l'ouest parisien. Plusieurs membres du Cadeb ont participé en décembre au colloque des 5 ans de la Charte de l'eau, dont le Cadeb est signataire.
- Le « Collectif Schœlcher – Bien Vivre Ensemble », association de Houilles à vocation culturelle et humaniste, inspirée des valeurs et de l'esprit de Victor Schœlcher
- Green Houilles : association écologiste très active à Houilles
- Nature en partage : association pour la promotion des jardins familiaux à Carrières sur Seine (voir lettre du Cadeb de janvier 2017), membre de Plaine d'avenir 78
- Les ateliers de la démocratie et de l'environnement à Saint-Germain-en-Laye (co-organisation des visites de Seine aval)
- Les jardiniers de France, à Chatou et Carrières-sur-Seine

Comme vous pouvez le constater, l'année 2017 a été une année active pour le Cadeb et ses membres et nous vous demandons d'approuver le rapport moral et d'activités, adopté par le Conseil du Cadeb réuni le 23 janvier 2018.

Annexe 1 : associations adhérentes au Cadeb à fin 2017

Vingt-quatre associations territoriales et thématiques réparties sur les communes de la communauté d'agglomération CASGBS et alentour.

- Adrec à Chatou
- Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
- Bezons Environnement
- Chemin de ronde (Croissy / le Vésinet / le Pecq)
- Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
- Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
- Conférences carillonnes
- Forum et Projets pour le Développement Durable
- Les Amis de l'Etang–la-Ville
- Les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly
- Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines (LCVR78)
- Maisons-Laffitte Développement Durable (MLDD)
- Natur'Ville à Sartrouville (animation d'un jardin potager associatif)
- Patrimoine & Urbanisme à Bougival
- Qualité de vie de la Borde à Montesson
- Quartier de la Plaine à Sartrouville
- Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
- Racine à Louveciennes
- Réseau vélo 78
- Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
- Seine Vivante
- Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
- '''Verte ma ligne, Verte ma ville,,,
- Voisins-Voisines à Houilles

Les coordonnées des associations figurent sur le site Internet du Collectif en rubrique « les associations » : www.cadeb.org

Annexe 2 : les chargés de mission

- Déchets : groupe de travail animé par Forum et projets (Marie-Françoise Darras), Patrick Bayeux, avec Françoise Leroy-Terquem, Françoise Brenckmann, Patrick Breteuil
- Transports et mobilité : groupe de travail animé par Gérard Moulin, assisté de Gérard Ribau (ARQM Sartrouville), Michel Robin (Achères) et Michel Zourbas (LCVR78)
- Aménagements cyclables : Réseau Vélo 78, groupe transports (Gérard Moulin)
- L'eau : Seine Vivante, Patrick Bayeux, François Arlabosse, Emmanuelle Wicquart
- Assainissement : Gérard Blondeau.
- Relations avec VNF : Blondeau, J-J Legrand, E. Wicquart
- Risques d'inondations: Jacques Perdereau, Gérard Blondeau.
- La Plaine : dossier suivi dans le cadre de Plaine d'avenir 78
- Nuisances (aériennes et sonores), pollutions et qualité de l'air : Jacques Perdereau,
- L'énergie : Ursula Nadler, Gilles-Charles Canard
- Nature et biodiversité : Gilles-Charles Canard
- Les jardins familiaux : Agnès Benne, Gérard Moulin, Michel Lefèvre.
- Habitat : Gilles-Charles Canard, Jacques Firmin, Gérard Attias, Brigitte Lefranc
- Affichage Publicitaire : Patrick Bayeux
- Veille d'informations de la CASGBS: Jacques Firmin
- Suivi des Enquêtes publiques : Martine Bas, Jacques Perdereau, Jacques Firmin
- Veille législative sur l'environnement : ensemble du conseil
- Veille sur l'environnement dans le Val d'Oise : Emmanuelle Wicquart

Liste approuvée par le Conseil du Cadeb en date du 24 mai 2016

Annexe 3 :

Rapports d'activité ou résumés d'actions communiqués par les associations membres du Cadeb

- Maisons-Laffitte Développement Durable (MLDD) pages 35 à 38
- '"Verte ma ligne, Verte ma ville,,, pages 39 à 41
- Seine Vivante page 42
- Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB) page 43
- Voisins-Voisines à Houilles pages 44 à 45
- Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet pages 46 et 47
- Quartier de la Plaine à Sartrouville pages 48 à 50
- Forum et Projets pour le Développement Durable pages 51 à 54
- Racine à Louveciennes pages 55 à 58
- Chemin de ronde (Croissy / le Vésinet / le Pecq) pages 59 à 60
- Association Défense citoyenne ovilloise
(Adhésion approuvée lors du conseil du 23 janvier 2018) pages 61 à 63
- Les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly pages 64 à 66
- Bezons Environnement page 67
- Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville pages 68 et 69
- Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville page 70
- Patrimoine & Urbanisme à Bougival pages 71 et 72
- Réseau vélo 78 page 73
- Natur'Ville à Sartrouville
(animation d'un jardin potager associatif) pages 74 et 75
- Conférences carillonnes page 76
- Adrec à Chatou pages 77 et 78

Rapport d'Activités – Année 2017

Ce document présente les activités menées par l'association en 2017.

Merci à tous ceux qui ont participé à ces actions !

Projets

Mobilité

Circulations douces sur Maisons-Laffitte

Nous avons initié ou participé à quelques réunions avec Mme Loir et / ou M Kopelianskis, respectivement directrice du service et élu à la voirie. Nous avons obtenu des réponses favorables à quelques-unes de nos demandes et avons constaté quelques réalisations.

L'organisation d'une Bourse aux vélos et la participation à la Journée Santé avec le CIJ (Conseil Intercommunal des Jeunes) (voir ci-dessous) s'inscrivent dans cette volonté de développer les circulations douces.

Transports

La compétence Transports n'est plus du ressort de la mairie mais de la communauté d'agglomération CASGBS (Communauté d'Agglomération St Germain Boucle de Seine). Une personne de l'association, Pascale, est maintenant notre interlocuteur privilégié dans le groupe Transports du CADEB (Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de Seine / St Germain-en-Laye) qui intervient dans différentes instances (CASGBS, SNCF, Ile de France Mobilités (ex STIF)).

La CASGBS travaille sur le sujet de la mobilité et nous avons commencé à étudier les documents (diagnostic, scenarios) pour faire des propositions concrètes concernant notre territoire.

Système d'Echange Local : « TOUS EN SEL »

Notre SEL « Tous en SEL » a été créé au cours de l'été 2013, il a donc maintenant 4 ans révolus. Le nombre d'inscrits à jour de leur cotisation est assez important et stable. Par contre nous constatons un turnover.

L'équipe d'animation du SEL travaille régulièrement sur des pistes d'amélioration du site et des procédures. Les améliorations décidées cet été seront bientôt opérationnelles.

L'équipe d'accueil a pour charge d'aider les nouveaux à s'inscrire et à procéder à leurs premiers échanges. Des soirées ou pique-niques ont été organisés régulièrement pour donner l'occasion aux membres de Tous en SEL de se rencontrer en-dehors des réunions de travail.

De manière générale, un effort continu est fait de la part de l'équipe d'animation pour rendre les échanges dynamiques et élargir l'audience. Nous rappelons régulièrement que nous sommes à la disposition des « Selistes » pour toutes questions et tout type d'aide : n'hésitez pas à poser vos questions et à demander de l'aide !

Un mail reprenant les dernières offres et demandes est envoyé chaque semaine par Joël, de façon à les rendre disponibles dans sa messagerie et à éviter l'envoi à tous d'offres et demandes non urgentes.
Les communes couvertes sont principalement Maisons-Laffitte, Sartrouville et Le Mesnil-le-Roi, et nous avons également des membres dans 9 communes aux alentours.
Adresse du site : http://tousensel.com/

Autres actions

Opération Berges Propres

Après deux opérations Forêt Propre en 2015 et 2016 nous avons réalisé une opération Berges Propres le Dimanche 12 novembre 2017 sur les berges de Seine à Sartrouville, dans la lignée des événements organisés en 2017 par Yoann de mars à juin 2017. La mairie de Sartrouville nous a aidés (communication, benne). La participation n'a pas été importante à cause de la météo, mais d'une part cela a donné lieu à un article sur l'association dans le journal de Sartrouville (décembre 2017), d'autre part nous avons relancé l'idée de l'organisation régulière d'un tel événement par les associations locales, et dont nous serons bien sûr partenaires !

Projet de territoire de la CASGBS

La communauté d'agglomération CASGBS termine son projet de territoire qui est un document obligatoire. Comme d'autres associations membres du CADEB, nous avons contribué au document présenté le 30 novembre au président de la CASGBS et synthétisant les propositions des associations membres.

Projet de potager pédagogique collectif

Ce projet a peu avancé en 2017, cependant il est mentionné ici car il fait toujours partie de nos projets : peut-être un démarrage effectif au printemps 2018 ?

Bourse aux vélos

Comme chaque année, la mairie de Maisons-Laffitte organisait une journée Développement Durable au mois de Mai.
Cette année nous avons organisé une Bourse aux vélos, avec l'aide des associations MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) pour l'aide méthodologique et Réseau Vélo 78 pour l'aide le jour J.
Grâce à eux et aux nombreux bénévoles de MLDD, cette première a été un succès et a confirmé s'il en était besoin l'intérêt pour un équipement d'occasion de qualité, aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Visites

Nous avons organisé une balade autour des arbres remarquables de Louveciennes avec notre guide Michel, de l'association A.R.B.R.E.S.
Nous avons participé à la visite de l'usine Seine Aval de la SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) en octobre et en novembre (visite organisée par le CADEB et par l'association « Les Ateliers de la Démocratie »).

Actions ponctuelles

De plus, au cours de l'année 2017, notre association a organisé, co-organisé ou participé de façon active aux événements suivants :

- Mai : Fête des Jardins à Maisons-Laffitte : animation pour les enfants autour de la biodiversité à l'aide d'un jeu de cartes, origamis, informations sur la permaculture
- Mai : Projection-débat du film « Power to Change, la révolution énergétique » à Maisons-Laffitte
- Mai : Elaboration et présentation par 2 membres du CIJ (Conseil Intercommunal des Jeunes de Maisons-Mesnil) d'une animation de sensibilisation aux circulations douces, à l'occasion de la Journée Santé
- Juillet : Fête du Quartier des 4 Chemins, à Sartrouville
- Septembre : Forums des Associations à Maisons-Laffitte et à Sartrouville
- Octobre : Conférence-débat organisée par ATTAC et le Collectif Roosevelt à Houilles : « Un million d'emplois grâce à la transition écologique »
- Novembre : Journée récupération et recyclage à Maisons-Laffitte : Troc'livres, en coopération avec l'association « La Gerbe ».
- Novembre : Conférence-débat organisée par le CCFD-Terre Solidaire à St Germain-en-Laye : « Finance et économie : et si on pensait local ? »

Participations

Nous avons participé activement aux événements suivants :

- Assemblée Générale du CADEB
- Journée de la Monnaie, à Carrières-sous-Poissy
- Repair'cafés à Sartrouville, organisés par Yoann : 3 éditions en 2017
- Nettoyages des berges de Seine à Sartrouville et Maisons-Laffitte, organisés par Yoann : 4 éditions de mars à juin 2017
- Réunion des acteurs associatifs de la CASGBS, à l'initiative du Collectif Roosevelt
- Réunions publiques à Maisons-Laffitte : conseils de quartier, commissions extra-municipales

Partage d'outils et d'appareils

- MLDD met gracieusement à la disposition des adhérents :
- Un broyeur de végétaux.
- Le DVD du film « Demain ».
- Un wattmètre, permettant de mesurer la consommation électrique de ses appareils.

Pas de nouveaux achats en 2017.

Communication externe

Articles

- Articles dans les journaux municipaux de Maisons-Laffitte et de Sartrouville
- Articles dans la Lettre du CADEB

Blog

Notre blog est alimenté un peu plus d'une fois par semaine. Il donne des informations locales, que nous les organisions ou qu'elles soient organisées par d'autres.
Nous n'avons pas de statistiques de fréquentation pour l'année 2017.
En 2017 nous sommes passés à la version payante donnant plus de possibilités, entre autres celle de s'abonner à la newsletter pour recevoir un mail à la publication d'un nouvel article, et de nouvelles possibilités de pages. Quelques améliorations ont donc été faites, et d'autres sont en projet.
Adresse du blog : http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Page Facebook

Nous avons créé une page Facebook fin octobre 2016. Celle-ci reprend les articles du blog pour permettre leur partage plus aisé sur Facebook ; elle permet également de partager facilement des informations d'autres pages Facebook ou des pages internet. De même que pour le blog, les informations sont en grande majorité locales. La page permet aux possesseurs d'une page Facebook, perso ou autre, de suivre nos informations et de les diffuser facilement, mais, les informations étant publiques, elles sont aussi lisibles de la même façon que pour un blog : pas besoin d'avoir une page Facebook !
Adresse de la page : https://www.facebook.com/MLDDTOUSENSEL/

Logos

Le nouveau logo de MLDD réalisé par Stéphanie a été adopté : changement de forme, plus de couleur, tout en gardant les thèmes déjà évoqués dans le premier logo. Il est décliné en 2 versions, l'une mentionnant MLDD et l'autre mentionnant MLDD et TOUS EN SEL.
Le blog, la page Facebook et les documents ont été mis à jour. Reste à mettre à jour la charte graphique de tousensel.com, ce qui sera fait en même temps que les autres améliorations prévues.

Adhésions à d'autres associations ou groupements

Notre association est membre :

- Du **CADEB** (Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de Seine / Saint-Germain-en-Laye)
- De l'association **Rue de l'Avenir**, qui promeut les circulations actives (marche, vélo) et participe à l'élaboration du Code de la Rue
- De **Selidaires**, la fédération des SEL de France
- De **Réseau Vélo 78**, association de promotion du vélo urbain dans les Yvelines.

Par ailleurs nous sommes donateurs au profit de l'association Community Forge qui met des outils à disposition des Systèmes d'Echanges Locaux et des Monnaies Locales. Nous bénéficions en particulier de son logiciel de gestion des SEL : conception, maintenance et helpdesk.

Vie de l'association

Nous avons mené 9 réunions mensuelles, alternant les sujets (TOUS EN SEL ou autres thèmes de MLDD), ainsi que l'Assemblée Générale du 18 décembre 2017.

Verte ma ligne
Verte ma ville

Exercice N°1

10/03/17 au 9/03/18

Compte-rendu d'activité et perspectives

Préservation du paysage et des arbres de Bougival :

Elagages et abattages du printemps 2017 sur le talus de la SNCF : après une nouvelle confrontation vigoureuse, un dialogue constructif s'est finalement instauré entre '''Vertemaligne,,, la mairie de Bougival et la SNCF.

Objectif atteint : la couverture arborée du "merlon" de Bougival a acquis auprès de la SNCF et des pouvoirs publics le droit d'exister durablement.

C'est tant mieux pour le paysage et la biodiversité : ce corridor vert n'aurait pu disparaître sans créer une rupture entre le Parc de Saint-Cloud et la forêt de Marly.

Pour parfaire la continuité de la trame verte (voir ci-dessous), nous commençons d'étudier le tronçon situé entre le talus SNCF et le bois du Cormier, au droit de la gare de Bougival.

Arbres d'alignement avenue de la Gare (sur le trottoir côté habitations) : comme suite à nos alertes auprès de la Mairie de Bougival, les arbres d'alignement, condamnés par des attaques de champignons, ont été remplacés cet automne par des nouveaux arbres, mellifères, qui fleuriront en alternance de couleurs et de saisons.

Sur un replat du merlon (sur notre initiative) l'association *ESPACES* a proposé et réalisé de petits aménagements destinés à favoriser la biodiversité (dispositifs favorisant la reproduction d'insectes mellifères, et de la petite faune, dont une "spirale à insectes"). Dans ce cadre également, *ESPACES* a construit un muret de pierres sèches destiné à maintenir le talus SNCF en bas de la rue Victor Seul.

Route de Louveciennes à Bougival, nous avons été dans la concertation avec les services techniques de la ville, dans le cadre de la sécurisation du trottoir situé devant l'école Auguste Renoir, et avons suggéré une solution qui a permis de conserver 5 platanes cinquantenaires sur les 7 promis dans un premier temps à l'abattage.

Le plan local d'urbanisme de Bougival
La collaboration avec l'association Patrimoine et urbanisme

Dans le cadre de la refonte du PLU de Bougival, '''Vertemaligne,,, apporte son concours et son expertise à l'association ***Patrimoine & Urbanisme***, fortement impliquée dans la défense des espaces boisés classés.

'''Vertemaligne,,, proposera qu'aux 4 entrées de ville répertoriées dans l'ancier PLU, s'ajoute une 5ème entrée, celle constituée par l'avenue de la Gare : c'est de là en effet qu'en empruntant la rue Victor Seul et le chemin des Sources, l'on descend vers le quartier Saint-Michel, puis la Datcha Tourguenieff, la Villa Viardot, la maison de Berthe Morisot, et enfin les bords de Seine, constituant le prestigieux patrimoine culturel de Bougival.

A titre d'information pour tous les bougivalais, l'association ***Patrimoine & Urbanisme***, créée en 1997 par G. Wolfers et B. Carteron, a une vision pour Bougival : conserver son paysage remarquable, promouvoir le tourisme culturel autour de l'Impressionnisme et de la musique (Maison Bizet, Villa Viardot).

L'association a œuvré à la préservation des sites en obtenant le classement de la Colline des Impressionnistes, et le maintien du statut d'Espaces Boisés Classé des coteaux de Seine.

Pour mettre en valeur les atouts de la Ville P&U apporte une contribution régulière au Festival de Musique de Bougival, réalise des expositions, des conférences et des actions pour l'environnement.

Action en faveur des trames vertes et bleues et des forêts

L'année passée, '''VmL,,, s'est intéressée à la promotion et à la défense des Trames Vertes et Bleues ("TVB"). En reliant les réservoirs de biodiversité que sont les bois et autres espaces naturels, celles-ci constituent des couloirs de continuité pour le paysage, la végétation et la faune.

La Région Île de France a confié à l'Association *ESPACES* une étude sur le sujet, qui devrait conduire à une charte des Trames Vertes et Bleues, qui sera proposée aux Collectivités locales, entreprises, associations, dés mars 2018.

En la signant, celles-ci s'engagent à inventorier, favoriser, réaliser des aménagements favorisant la continuité des couloirs de bio-diversité.

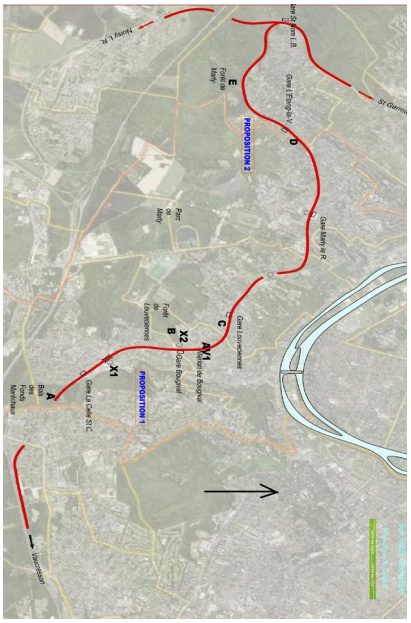

'''Vertemaligne,,, participe aux conférences et ateliers de travail conduits par *Espaces,* qui ont réuni les représentants des collectivités locales, de nombreuses associations ainsi que la SNCF. Nous avons remis des propositions pour la mise en valeur de 2 couloirs verts appuyés sur les emprises ferroviaires, sur les communes de La Celle-Saint-Cloud, Bougival, La Celle Saint Cloud et L'Etang la Ville (ci-contre).

La mise en valeur du merlon de l'avenue de la Gare à Bougival s'inscrit bien sûr dans cette démarche générale.

Au plan local, nous proposons donc de mieux aménager la continuité de la trame verte entre le merlon de l'avenue de la Gare et le bois du Cormier – forêt de Louveciennes.

Défense de la Forêt de St Germain par rapport au projet de tram 13 :

'''VmL,,, a apporté son soutien aux associations locales (Amis de la forêt de Saint-Germain-en-Laye et Marly, Ensemble pour l'Environnement de Saint-Germain et de sa Région (EPESG) qui se sont insurgées contre les défrichements résultant du tronçon du tram-train 13 dit "la virgule" (ci-contre).

Cette action, relayée par le collectif d'associations Cadeb et menée avec plusieurs associations qui en font partie a donné lieu en février 2018 à une lettre à trois ministres : des Transports, de la Transition écologique et solidaire, et de la Culture, dénonçant *"un projet coûteux, voire exorbitant, élaboré sans vraie concertation, catastrophique pour notre environnement naturel et patrimonial, insuffisamment justifié et d'une technologie aujourd'hui dépassée".*

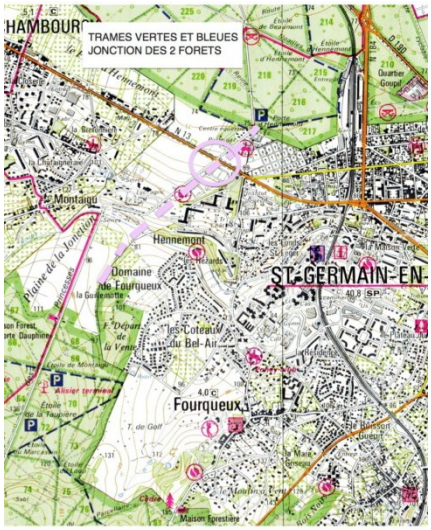

A titre de compensation forestière et écologique, prévue par la loi, nous pourrions promouvoir cette année la jonction des forêts de Marly et de Saint-Germain en Laye (ci-contre).

Cette jonction existe d'ailleurs sur le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique).

Sa réalisation implique la construction d'un ouvrage permettant la traversée de la RN13 par les animaux (passage à faune).

Verte ma ligne
Verte ma ville
association loi de 1901 11 avenue de la Gare 78380 BOUGIVAL
vertemaligne.bougival@laposte.net vertemaligne.letanglaville@laposte.net

Seine Vivante : Rapport d'activités 2017

Seine Vivante est un collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes Le Cadeb est adhérent à Seine Vivante et réciproquement.

***

Seine Vivante a suivi en 2017 plus particulièrement les deux dossiers suivants :

Digue de Croissy et ses abords :

Ce dossier a été mené en liaison avec le CADEB et Réseau Vélo 78.

Au titre des interventions de Seine Vivante:

- **en mars :** parution dans la Lettre du CADEB de l'article intitulé « Digue de Croissy : sauvegardons le cadre naturel et un libre accès ». Cet article est un appel à la vigilance sur deux points du dossier de confortement de la berge, prévu par VNF coté Croissy. D'une part ce confortement ne doit pas conduire à minéraliser et artificialiser un site classé, apprécié de tous, et qui jusqu'alors a su rester fidèle à son passé impressionniste. D'autre part, ne pas profiter du confortement pour réouvrir le chemin de haut de berge qui offre une vue magnifique entre deux bras de Seine et permet une liaison entre les ponts de Chatou et de Bougival via les iles, serait une opportunité manquée, au détriment des habitants locaux comme des touristes.
- **en octobre et novembre** : Seine Vivante a attiré l'attention de l'Etat et de la CASGBS sur ces deux points lors des réunions organisées par le CADEB avec le sous préfet de St Germain en Laye et le président de la CASGBS.
- **en décembre** : une rencontre avec les élus de Croissy a permis de mieux connaitre les attentes de la commune.
- Les interventions se poursuivent en 2018 tant auprès de VNF que des parties prenantes (dont les vice présidents de la CASGBS les plus concernés par le dossier).

Quais de Seine à Chatou / aménagements de circulations douces:

Seine Vivante a concentré son intervention auprès de la Ville de Chatou sur les sections précédant et prolongeant le quai du Nymphée.

Elle est intervenue pour que d'une part la voie aménagée quai amiral Mouchez, dans la continuité du quai Mermoz (Paris Londres), et d'autre part le Chemin de Halage (partie Chatou) soient bien des Voies Vertes, partagées piétons et cyclistes. C'est désormais le cas.

***

Au cours de l'année 2017, des membres de Seine Vivante ont par ailleurs :

- co-organisé avec le Cadeb une visite de la station d'épuration des eaux usées de Seine aval, en octobre et novembre.
- assisté à la présentation à Croissy en septembre du Livre Blanc sur « Le Développement du tourisme fluvial et fluvestre dans la Vallée de Seine » par l'association « Seine en Partage »
- participé en décembre au colloque des 5 ans de la Charte de l'eau organisé par l'association d'insertion « Espaces »

Aménagement et Environnement de la Boucle
Rapport d'activité 2017
Assemblée générale ordinaire du 09 juin 2018

Notre association est très impliquée depuis 2008 dans la vie locale et dans la communauté d'agglomération concernant l'environnement, l'urbanisme et les mobilités.

Objet de notre association
Les principaux dossiers suivis par AEB concernent le Parc Princesse, le dossier de la Place du Marché de la ville du Vésinet, l'urbanisation du Chemin de Ronde par la ville de Croissy-sur-Seine, les transports et la circulation. Dans la Boucle de la Seine.

Le président de l'association est membre du bureau du CADEB et participe régulièrement à ses décisions et aux réunions organisées : CASGBS, Plaine d'Avenir, IDF mobilité.

AEB participe :

aux conseils communautaires et au conseils municipaux
au comité circulation douce mis en place par la ville du Vésinet
à la matinée associative de septembre organisée par la ville du Vésinet

AEB est membre de la commission municipale d'urbanisme du Vésinet et à ce titre, a contribué aux très nombreuses séances du groupe de travail concernant l'AVAP.

Nous nous tenons régulièrement informés auprès de Grand Paris Aménagement, des avancements des travaux, de façon à exprimer notre vision sur le projet du Parc Princesse et être force de propositions.

Le fonctionnement de notre association est organisé autour de réunions régulières du comité directeur et du comité communication.
Création d'une lettre à l'adresse de nos adhérents.

Intervention d'AEB lors de la révision du PLU de Chatou.

L'année 2017 a été pour AEB une année d'activités soutenues pour que tous les projets cités plus hauts soient respectueux des engagements pris vis-à-vis des habitants.
Nos adhérents sont informés par une lettre régulière.
Nous disposons d'un site internet mis à jour régulièrement : www.aeb-parcimpérial.fr

Voisins Voisines

Association des quartiers

"Les Blanches et les Belles Vues"

29 place du général Leclerc

78800 Houilles

Rapport D'Activités Exercice 2017.

Historique : L'Association Voisins/Voisines a été créée en 1997.Déclaration à Sous – Préfecture de St Germain en Laye sous le No 1811.

Avec pour objet de participer à toute forme d'animation, de convivialité et de Vie Associative.

De favoriser et soutenir toute action de solidarité et d'entraide.

De représenter et agir ensemble sur les sujets d'intérêt général.

De participer à la protection de l'Environnement et la défense du cadre de vie.

A ce titre, Voisins/Voisines a adhéré au collectif « Le CADEB », en 2002 et est à l'origine de la création de l'Association « L'Escale ».

Sur le plan des quartiers, nous assurons une veille Associative et nous constatons :

Que la propreté de certaines rues est insuffisante. Nous réclamons un nettoyage manuel aux intersections avec les Boulevards Henri Barbusse , Emile Zola, Jean Jaurès, et sur les Zones commerciales dans les quartiers.

La place du général Leclerc doit également être nettoyée une fois par semaine.

Nous déplorons le mauvais état du parc Victorien Chausse qui est occupé par plusieurs dizaines de chiens chaque semaine, malgré les interdictions

Aucune étude de circulation vers la Gare n'est à l'étude dans le cadre dans le cadre du Plan local d'Urbanisme.

Nous sommes attentifs sur l'occupation de la cité Jemmapes.

Nous déplorons le retard pris par le projet « Fibre Optique ».

Nous réclamons la réfection de la rue Jemmapes mitoyenne avec Sartrouville.

Nous demandons la résorption des No 58 et 60 rue Jemmapes

Nous apprécions l'ouverture du parc de santé, rue Rouget de L'Isle.

Au niveau de la Ville :

Le PLU : Nous déplorons la faible participation des Ovillois au projet.

Voisins/Voisines a déposé plusieurs contributions qui n'ont pas été prise en compte par le Commissaire Enquêteur.

Le projet a été adopté le 15 décembre 2016. Il fait à ce jour, l'objet d'un recours déposé par l'Association D C O Défense Citoyenne Oviloise.

Au titre de ce PLU, Voisins/Voisines a déposé les contributions suivantes.

Qui ont servies à l'Avocat à instruire le dossier

Tous ces documents sont disponibles dans le fichier Voisins/Voisines

A l'adresse du Président 65 rue Parmentier 78800 Houilles.

Nous apprécions le remplacement des plaques de rues.

Nous déplorons toujours la non réfection de certaines rues et impasses

Transports :

Au titre de notre participation au CADEB, nous avons suivis tous les dossiers Transports au niveau de la CASGBS. Nous avons avec le STIF,

(Ile de France Mobilités),participé à la nouvelle offre de transports sur le

RER A et L3. Avec SNCF et RATP. Mis en application depuis le 10 décembre 2017.

Nous continuons à interroger ces fournisseurs sur tous les sujets

Voir le document joint : liste des questions posées pour une réunion entre le CADEB, Réseau Vélo 78 à IDF Mobilités en Avril 2018.

Au niveau de la Boucle et du territoire CASGBS : nous évoquons les comités de Pôles des Gares de la communauté d'Agglo, ainsi que la refonte du circuit de BUS

La voie nouvelle VNDRD121 qui traverse la Plaine de Montesson, est également prévue à l'horizon 2020.

Nous avons des réunions régulières avec le service Voirie du Département

Nous invitons toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient participer à

L'un ou l'autre des ateliers, à adhérer à Voisins/Voisines afin de faire avancer les solutions dans tous les domaines du Social, des Transports,

De l'Urbanisme, de l'Environnement.

Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet

Rapport d'Activités 2017
Assemblée générale ordinaire du 17 mars 2018

I. - Relais dans les activités touristiques en Yvelines

La plus grande partie de cette activité a été transférée vers l'Office de tourisme intercommunal de St Germain en Laye. Le SiDSV conserve la promotion du Vésinet. Conception et animation de circuits promenades au Vésinet gérés et proposés par l'OTi (Histoire du Vésinet, 4 nov. ; Maisons des personnages célèbres du Vésinet, 8 nov. 2017).

II. - Activités locales d'animation et de promotion

Fête de la Marguerite (juin) ; Journées du Patrimoine (septembre) ; Matinée Associative (septembre) ; Marché de Noël et des Jumelages (décembre). Aux Journées du Patrimoine, il a proposé une visite guidée « *Apprendre à reconnaître les arbres d'Europe, d'Asie et d'Amérique qui enrichissent le patrimoine arboré du Vésinet* » animée par L.-M. FRUCHET.

Nombreuses offres de circuits de visite, géocaches, plaques historiques, brochures, plans de ville, plans promenades) pour promouvoir et faire connaître Le Vésinet. Quelques « produits dérivés » pour propre promotion (parapluies, sacs de courses).

Lettre d'Information semestrielle (6e année) pour présenter, expliquer, promouvoir les activités de l'association (*Visitez Le Vésinet ; Concours « à la recherche des trésors » ; retour des ravageurs ; une plaque historique ; l'élagage ; les chenilles processionnaires ; la fermeture du CIAV ; …*).

Dans les colonnes du *Magazine municipal* sous la rubrique « *Des nouvelles du Syndicat d'Initiative* » des annonces, des brèves, des articles illustrés se rapportant à ses activités.

Plaques historiques : échange d'une plaque endommagée par des engins de chantier (Assurances). Nouvelle plaque historique mise en place (décembre) avenue de la Princesse, consacrée à la Princesse de Conti.

Site web (sidslevesinet.fr) ouvert fin 2016 et considérablement développé en 2017 grâce à quelques bénévoles.

III. - La « Défense du Site »

Sauvegarder, promouvoir, embellir Le Vésinet, missions que le SIDSV s'est donné et qu'il accomplit avec passion depuis 107 ans. Pour ce faire, il participe aux commissions municipales (Urbanisme & Site) et à divers groupes de travail : Comité de suivi de l'AVAP ; Ateliers thématiques du Parc Princesse (ZAC en cours d'aménagement) ; Comité « Wood-Cottage » (Monument historique) ; Comité exécutif de la Fondation pour Le Vésinet (sous l'égide de la Fondation de France).

Le SiDSV travaille aussi en liaison avec d'autres associations : Le *Cadeb* (Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement des Boucles de Seine) ; *Yvelines Environnement* (Fédération déclarée d'utilité publique, représentée dans de nombreuses commissions départementales. *Patrimoine-Environnement* (Fédération nationale reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministères chargé de l'Ecologie et du Développement durable et par le Ministère de l'Education Nationale. Elle organise chaque année les *Journées Juridiques du Patrimoine* auxquelles le SiDSV est représenté.

Principaux sujets d'action : Le Parc Princesse (participation à toutes les phases de concertation, rencontres avec les promoteurs, les architectes) ; L'AVAP (Participation à l'élaboration dès 2006 (ZPPAUP), présence dans le comité de suivi de l'AVAP dès sa mise en place). Suivi du Site Patrimonial Remarquable (loi du 7 juillet 2016) avec un « plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine » (approuvé par le Conseil municipal le 25 janvier 2018) avec un Comité local de suivi.

Examen et avis pour le Projet de Territoire de la CA-SGBS, le PLU de Chatou. Informations sur les grands projets immobiliers.

Participation financière du SIDSV à la plantation de chênes d'espèces indigènes chez les particuliers.

7 bis, rue Bataille 78500 - SARTROUVILLE

L'Association du Quartier La Plaine a pour but d'intervenir activement pour améliorer et défendre notre cadre de vie et notre environnement. Nous sommes indépendants de toute idée politique ou partisane. Enfin, nous sommes adhérents du CADEB (Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de seine/saint-germain.)
Nous venons de terminer notre 6ème année d'activité, nous comptons 46 adhérents avec un budget de 480€ pour l'année 2016/2017, stable par rapport à l'année dernière.

Comme vous le savez, une association est animée par des bénévoles, donc, au-delà de vos cotisations, nous avons besoin de votre participation active pour communiquer, agir et être bien représentés auprès de nos élus

Cette Assemblée Générale est l'occasion de vous faire un compte-rendu de l'activité et de la gestion de l'Association.

ACTIVITE
24/09/2016 – Précédente Assemblée Générale de notre association

22/10/2016 – Réunion du « Comité de soutien » des riverains impactés par les travaux RD121

Les riverains concernés constatent des fissures et des infiltrations d'humidité dans leur maison. Ils ont respecté les procédures, à savoir : faire une déclaration de sinistre à leur assurance RC et une déclaration au maître d'ouvrage (le CG). Malgré cela, ils n'obtiennent pas de réparation.
Néanmoins, M. TISON vient de communiquer au Cadeb l'information suivante :

« que l'expert du Département prévoit de les contacter individuellement afin de faire l'analyse de leur préjudice »

14/11/2016 – Réunion avec le Conseil Départemental au sujet de la RD121

Comme chaque année, à la demande du Cadeb, nous avons eu une réunion avec le CG qui expose l'évolution des travaux RD121.

25/02/2017 – Assemblée Générale du CADEB

Nous y assistons en qualité d'adhérent.

Définition

Le CADEB c'est un Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de seine/saint-germain.

Rôle :

Il agit pour la défense de l'environnement, de la biodiversité
est présent auprès des pouvoirs publics
Il est interlocuteur de la communauté d'agglomération, de la Région, du Département, des services de l'Etat, de la SNCF, de la RATP, du Stif....
Il émet un avis sur les PLU et les Enquètes d'utilité publique.

Périmètre d'intervention :

Il agit dans le périmètre de la CASGBS, sur 20 communes, il compte 21 associations. Il est affilié lui-même à des associations régionales : telle que FNE de France
Agréé pour la protection de l'environnement dans le cadre départemental.
La Lettre du CADEB est lue par 3 000 adhérents.
C'est un soutien inestimable car il est écouté et respecté par nos élus, sources d'information et de conseils judicieux.

13/05/2017 – Ramassage citoyen Quartier La Plaine -

Plusieurs allers-retours de sacs, de poubelles, et brouettes débordantes de bouteilles vides, déchets de toutes sortes....une benne remplie au quart, c'est le bilan de notre ramassage citoyen à proximité du Quartier La Plaine. Les riverains de La Plaine n'ont pas chômé pour ce nettoyage de printemps.
C'était une belle leçon de civisme pour les plus jeunes, car de nombreux déchets qui polluent notre environnement ont été ramassés. A la fin de l'événement l'Association a offert des rafraichissements. Durant ce verre de l'amitié, il fut proposé de réitérer une action semblable l'année prochaine.

20/06/2017 – Visite de la RD 121 entre l'Av.M.Berteau et la rue Parmentier avec M. Tison chef de projet :

- **La « Place carrée »** Avenue M. Berteau sera aménagée et entretenue par la commune de Sartrouville et constituera une belle entrée de ville quand on vient de Houilles en direction de Maisons-Laffitte.

- A propose de la propriété du terrain : l'emprise de la RD121 sera la propriété du Département alors que les abords seront la propriété de la municipalité
- les bas-cotés ne sont pas accessibles aux piétons ni aux 2 roues
- Quartier La Plaine: à proximité du pont de la rue de la Paix, sur les parois en béton, il est prévu la pose de parois anti-bruit en bois. Pas d'aménagement en surface puisqu'il y a un merlon paysagé.
- Pont Parmentier et Gal Leclerc : pose de parois anti-bruit aux angles avec retour de chaque coté sur une vingtaine de mètres.
- Actuellement les travaux se poursuivent par l'aménagement de la Route de Sartrouville, en particulier la mise à 2X2 voies entre la rue du 11 novembre 1918 et le Chemin de l'Espérance, et sur la création d'un passage souterrain au niveau du Chemin Fourchu pour le rétablissement des circulations agricoles

04/09/2016 et 03/09/2017 – Forum des Associations

Cette manifestation donne l'occasion de rencontrer toutes les autres associations et de prendre des contacts avec de nouveaux adhérents potentiels. L'édition 2017 a été un bon cru avec soleil et nombreuse fréquentation.
Nous y sommes présents au coté du CADEB,

09/09/2017 – Fête du quartier – Rue E. Galois

Malgré Vigipirate et une météo incertaine en ce mois de septembre, nous avons réussi à renouveler le rendez-vous annuel des habitants du quartier dans l'Impasse E. Galois. Nous nous sommes réuni autour d'un buffet convivial bien garni
Chacun est reparti avec une salade ou une botte de radis de la plaine maraichère.

PROTECTION DES ECOLES : Saisie d'Airparif et **demande de merlons :**

Nous continuons notre action pour demander des protections (merlons) pour le quartier des Ecoles. Début 2014, nous avions fait une pétition qui a été remise au Conseil Général, de son côté, le CADEB a saisi AIRPARIF pour prendre en charge de façon indépendante le contrôle de l'évolution de la pollution aux abords de la RD121.

Lors de la réunion du 14/11/2016, le CG a **accepté la prolongation du merlon**

Quant au problème de la **qualité de l'air**, il faudra prévoir une mobilisation lors de la mise en circulation de la route. Des contrôles devront être effectués pour vérifier que la pollution n'a pas augmenté. C'est un membre du Cadeb qui est en charge du dossier.

Assemblée générale du 8 novembre 2017

Exercice 2016-2017

(1e septembre 2016 au 31 Août 2017)

RAPPORT D'ACTIVITE

Sur l'exercice 2016-2017, l'association a compté 16 membres cotisants.
Comité directeur:

Ursula George : Présidente
Marie-Françoise Darras : Secrétaire
Nicolas Langlois : Trésorier
Clotilde Marinet : Membre du comité directeur

Le mot de la présidente :

Une année marquée par de beaux évènements qui ont largement rassemblé et créé du lien sur les thématiques du développement durable. Il faut saluer l'implication de nos membres sur 3 repair cafés magnifiquement conduits (plus de 300 visiteurs, au moins 150 objets réparés, et autant de déchets en moins), dans une atmosphère solidaire, conviviale et simple. Une projection supplémentaire (Qu'est-ce qu'on attend) qui a consolidé nos succès de l'année précédente avec le succès remporté autour des projections organisées pour le film Demain …. Et puis bien sûr, les journées thématiques autour du professeur Sysnétoua, abordant les enjeux du réchauffement climatique avec humour et pédagogie, et les nombreuses animations proposées autour de cet évènement. Alors bravo à tous et toutes, pour ces superbes réalisations ! Pour votre engagement, petit ou grand, à partager ces valeurs en les faisant vivre de façon concrète !

2017-2018 nous propose déjà de belles idées … et j'ai hâte de les voir prendre

forme. A bientôt !

Ursula

Bilan du Rapport d'activité 2016-2017

1. **Résidence Durable** :

   a. La station de « compostage partagé » dans la résidence de la « vieille église », 10 Grand Rue à Croissy est fréquemment utilisé en exemple réussi par la CASGBS (des visites, formations y sont organisées)

   b. Compostage validé en AG (mars 2017) dans une résidence de la rue des Landes, à chatou.

   Sera mis en place effectivement à partir du 9 décembre prochain. Compost à utiliser pour nourrir le jardin d'environ 5000 m² que nous avons, géré en jardinage biologique depuis le printemps dernier.

2. **Forums Giga la Vie** : Participation aux forums Giga La Vie de l'Institut des Hauts de Seine.

Rencontre des collégiens par petits groupes de 4-5 élèves, nous abordons en 15 minutes les notions du DD qui les touchent. Les forums s'étalent sur une journée entière. Ils sont en principe animés par 2 volontaires de l'association. En 2016/17 :

13 octobre 2016 Asnières
24 novembre 2016 Anthony
4 mai 2017 Clichy
18 mai 2017 Meudon

3. **Animation Marchés/ Evènements Municipaux**:

a. Pas de stand marché cette année
b. Forum des Associations
   i. Fête de la jeunesse de Chatou le 24 juin : présentation d'un four solaire, animations et sensibilisation … Patricia / Alexandra

   ii. Fête de la Carotte à Croissy sur Seine le 10 septembre 2017.

4. **Repair Café**

   a. Concept : Organisation d'une rencontre conviviale où le public peut apporter des objets à réparer. Des bénévoles apportent leur expertise (vélo, couture, petit électroménager). Il s'agit d'un concept déposé en Hollande (2009). Nous avons acheté la boite à outil (45€).

b. Repair Café du 24 septembre 2016 : Hall de l'espace Chanorier
19 réparateurs , 5 au cycles, 5 en électroménager
stand : PC/ Téléphone - réparations bois - raccommodage - bijoux fantaisie - cycles - petit électroménager
Environ 130 personnes venues
plus de 80 objets réparés dont 30 cycles/trottinettes
1 stand Point Bio, café thé infusion gâteau - miel local en dégustation
1 stand Lecture variés.
http://www.leparisien.fr/croissy-sur-seine-78290/croissy-sur-seine-un-repair-cafe-a-l-espace- chanorier-23-09-2016-6145159.php

c.Repair Café du 11 mars 2017: Foyer Roland Courtel 30 rue Maurice Bertaux Croissy sur Seine

« De nombreux réparateurs bénévoles avaient prêté leur concours dans différents domaines : trois pour le petit électroménager (toujours très fréquenté !), un pour toutes sortes de réparations d'objets en bois, trois pour les téléphones et l'informatique (où il y a souvent un besoin de conseil),deux pour la couture, une réparatrice de bijoux fantaisie (qui a été bien occupée) , cinq réparateurs de vélo (très demandés également)
Nous les remercions vivement pour leur bonne humeur et leur disponibilité.
La deuxième édition de ce Repair Café a eu autant de succès que la première : plus d'une centaine de personnes se sont présentées. Près d'une centaine d'objets ont été apportés et plus de la moitié ont été réparés. Cela représente 50 kg d'objets réparés (sans compter les vélo) . C'est donc 50kg de moins dans les déchets !
L'ambiance était très conviviale, on pouvait en attendant son tour auprès des réparateurs déguster de délicieux gâteaux faits par Véronique, avec les invendus de Point Bio. Le magasin nous avait prêté un extracteur de jus, et fourni de quoi faire d'excellents jus de fruit.
Dans cette ambiance sympathique, nous avons pu échanger autour des thèmes de notre association : promouvoir et sensibiliser le public sur le développement durable de notre pl anète, qui commence par une réduction du gaspillage. » article paru dans la lettre du Cadeb

d.Repair Café du 10 juin 2017: Hall de l'espace Chanorier

84 objets apportés
47 objets réparés (Taux de réparation = 56%)
+ 9 réparés à moitié
+ de multiples conseils
14 réparateurs, une douzaine de bénévoles
1 masseuse
1 Point Bio jus de fruits / gâteaux

5. Films, Projections, Conférences

a. **Conférence : L' énergie, le Climat et nous :** Le mardi 8 novembre 2016 à Houilles & Le samedi 19 novembre 2016 à Croissy sur Seine , Espace Chanorier : conférence de 14h à
16h ateliers sur les thèmes suivants : Habitat/Chauffage, Agriculture/Alimentation, Energie circulaire, Energies renouvelables, Tri des déchets, Compost, 0 Waste). Un projet mené avec l'association Les Conférences Carillonnes de Carrières sur Seine
Puis buffet et spectacle musical. Une participation d'une centaine de personnes

« *Nous avons eu la grande joie d'accueillir un public fort nombreux, une bonne participation aux ateliers, et beaucoup de discussions informelles lors de la pause buffet. Nous avons été heureux de la présence du vice-président de l'a communauté d'agglomération chargé du développement durable, ainsi que celle du Maire de Croissy sur Seine, et de nombreux élus* » Extrait d'article pour le magazine Liaison de FNE.

b. Film « Qu'est-ce qu'on attend ? » de Marie Monique Robin

i. 20 avril 2017 à 20h: Cinéma de Chatou suivi d'un débat
ii. 24 avril 2017 à 14h : cinéma de Chatou pour public scolaire
iii. 16 mai 2017 à 20h30 : à Sartrouville suivi d'un débat.
iv. 2 juin 2017 à 20h30 : au Vésinet. Débat en présence de la réalisatrice Marie-Monique Robin
v. Ces séances ont été l'occasion de présenter le projet « Beija Flor » : projet de coopérative d'énergie solaire

c.Projet Beija Flor :

i. Il s'agit de monter une **société de projet ouverte à tous** (de type coopérative) qui gèrera, de façon démocratique et transparente, le chantier, la production et les actions de maintenance. Elle associera tous ceux qui seront prêts à s'engager sur ce projet novateur

ii. L'association de préfiguration est pour l'instant **Forum et Projet pour leDéveloppement Durable**. Sa tâche est de communiquer sur ce projet, pour permettre à ceux que cela intéresse de rejoindre ce projet qui nous tourne résolument vers l'avenir énergétique de notre société.

6.Sensibilisation Ecoles/ Collèges

a. Ramassage de déchets et sensibilisation avec un professeur du collège Renoir, sur l'île des impressionnistes. Le projet visait au départ un nettoyage des bords de seine, qui a été retravaillé pour des questions de logistique et sécurité : avec la crue de la seine certaines zones n'étaient pas encore stabilisées et de ce fait étaient interdites au public.

i. Le projet s'est alors transformé en nettoyage du parc de l'île des impressionnistes par les collégiens avec interventions de la CASGBS (Amaury) sur le tri, le service propreté de la ville sur leur fonctionnement et actions et les services techniques de la ville sur le nettoyage des tags. Forum et projets (Pierre) était présent pour la durée de vie des déchets dans la nature. Une fiche fournie par l'association a été distribuée aux collégiens.

7.La Disco Soupe

a. Explication du concept : La Disco Soupe est un évènement ouvert à tous pour éplucher puis transformer en soupes, les légumes disqualifiés, invendus dans une ambiance musicale et festive. Les repas ainsi confectionnés sont ensuite redistribués gratuitement ou en participation libre.

L'objectif est de réussir à réduire sensiblement le gaspillage par une prise de conscience lors d'un événement festif & participatif. C'est une façon d'agir et de sensibiliser de manière ludique et non accusatrice à réduire le gaspillage alimentaire, tout en créant du lien social.

Pas de disco soupe montée en 2016-2017

REALISER L'ACCORD CITE-NATURE-ESPACE

Association agréée d'intérêt local, régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Résidence Dauphine Pavillon Joffre 78430 Louveciennes

Rapport Moral année 2017

La révision du PLU de Louveciennes (Le conseil municipal a prescrit cette révision le 15 octobre 2015**) a vécu sa phase finale après l'enquête publique du 3 mai 2017 au 9 juin 2017.**

Cette année a donc été principalement marquée par cette enquête publique et ses conséquences pour la vie de l'association.

RACINE a en effet remis en main propre au commissaire enquêteur un document contenant l'ensemble des ses remarques (par ailleurs remises sous forme électronique sur le site de la mairie) en date du 31 mai 2017. L'ensemble de nos remarques fût également publié sur le site de RACINE. Rappelons seulement les conclusions de ce document :

« CONCLUSIONS

Pour toutes ces raisons RACINE privilégiant toujours la concertation et reconnaissant le travail important mené pour l'élaboration du PLU, tient à proposer une autre approche que celle qui est à la base de la révision actuelle, qui vise à bétonner de façon excessive des sites remarquables de Louveciennes. RACINE ***propose de renoncer aux grandes opérations (OAP n° 1,2,3,4,5) qui vont défigurer définitivement des pans entiers de la commune****. RACINE privilégie une urbanisation douce avec de petits immeubles sociaux s'intégrant dans le tissu actuel. En effet le respect des obligations en logements sociaux se fait dans le cadre de plans triennaux, et donc pour la* ***période 2017/2019 cela signifie 72 logements, chiffre parfaitement compatible avec de petites opérations respectueuses du cadre unique de vie de Louveciennes.***

RACINE demande à ce qu'une AVAP soit élaborée pour Louveciennes et préconise que la mise en valeur touristique des sites historiques (en particulier l'aqueduc et le Chemin de la Machine) de Louveciennes soit étudiée en concertation avec les communes avoisinantes, dans une perspective tant de préservation et de valorisation de lieux remarquables que de la création d'emplois dans ce secteur.

RACINE recommande que les circulations douces soient mises en valeur et amplifiées dans l'ensemble de la commune. Les interconnexions entre différents moyens de transport doivent également être étudiées et valorisées, toujours dans une perspective d'amélioration du cadre de vie.

En ce qui concerne Villevert (OAP n°6) RACINE s'étonne des positions de l'Etat et du département et demande à ce que des études d'impact sérieuses (tant sur les conditions de vie que sur les circulations) soient menées de manière à éviter une concentration excessive de logements. »

Le commissaire enquêteur a remis son rapport le 9 juillet 2017 après que la pétition lancée par RACINE pour la création d'une AVAP pour l'aqueduc (OAP du Cœur Volant) ait recueilli environ 300 signatures. **Le commissaire dans son avis dit être sensible aux arguments de RACINE et reconnaît le caractère « ambitieux » de vouloir passer de 7 100 habitants à 9 300 en l'espace de quinze ans**.
Et il considère comme très sérieux le problème de circulation qui va être induit par cet accroissement programmé de population par cette révision du PLU. Si on ajoute le projet de la « plaine de Villevert » controversé lors de cette enquête tant par le préfet que par le président du département, on se trouve face à des désirs qui risquent de rendre Louveciennes totalement invivable pour ses habitants. Quant à son avis sur les problèmes de circulation et de stationnement longuement développé dans la page 25 de son rapport, il rejoint les positions de RACINE faisant état de sa « *surprise que l'impact des OAP sur la circulation et sur le stationnement n'ait pas fait l'objet d'études approfondies et n'ait pas été analysé dans le dossier soumis à enquête publique avec présentation des perspectives et des solutions possibles* »

Donc le commissaire enquêteur a remis son rapport le 10 juillet 2017 sans réserves formelles.
Ce PLU a été soumis au vote des élus le 6 décembre 2017. Le PLU a été effectivement voté ce 6 décembre 2017.
On peut lire dans **le paragraphe sur les projections démographiques du PLU** (en ligne sur le site de la mairie) que les estimations conduiront Louveciennes à accueillir 2160 habitants supplémentaires en 2030. Cet accroissement sera lié à la construction de 1080 nouveaux logements dont une partie importante de logements sociaux.
La mairie projette 136 logements répartis dans cinq immeubles qui vont complètement bouleverser ce site au pied de l'Aqueduc, protégé jusqu'à maintenant. Sans compter l'impact sur la vie quotidienne des Louveciennois, notamment pour tout ce qui touche les circulations tant douces qu'automobiles, inévitablement induites par ce projet, sans qu'aucune étude sérieuse puisse être fournie à ce jour par les élus pour en fournir une vision réaliste.
Les **Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP)** prévoient dans le secteur du Cœur Volant de 1,9 ha, localisé entre la RPA Clairefontaine, le chemin du Cœur Volant et le chemin des Arcades, 90 logements dont 60 sociaux.
Aidés par le cabinet de maître Francis Monamy spécialiste reconnu des questions de défense du patrimoine et de l'environnement nous avons introduits trois recours en 2017, **soutenus par Yvelines Environnement.**

Nous avons négocié fin 2017 avec les personnes ayant intérêt à agir dans ces recours un protocole financier permettant de partager les frais d'honoraires de notre avocat et les différents frais de justice. Ceci assure à RACINE la possibilité de provisionner les ressources financières en cas d'échec et de nous permettre d'envisager les actions concernant les recours contre le PLU.

Actions de communication de RACINE :
Pour accompagner tous ces événements nous avons publié en 2017 deux bulletins n°17 et n° 18 en de nombreux exemplaires papier en plus de leur diffusion publique sur le site de l'association.
Nous avons largement diffusé avant le vote une lettre ouverte aux élus qui leur a té envoyée à tous personnellement avant le vote du 6 décembre 2017.
Nous avons participé à un fort effort d'éducation populaire en pratiquant une veille documentaire intense sur tous ces problèmes d'urbanisation et de protection du patrimoine. Un nombre important de documents ont été mis sur notre site qui commence à constituer une base documentaire mise à la portée de tous les Louveciennois adhérents ou non à notre association.
Nous avons régulièrement alimenté le compte « Twitter » de l'association, qui a permis à l'association de relayer des informations importantes pour la vie de notre commune et de faire connaître par ce réseau social l'ensemble des publications de notre site web.
Grâce à notre participation au CADEB, nous avons pu faire entendre la voix de RACINE sur différents sujets concernant le développement durable. Nous avons participé à deux réunions avec la sous-préfet sous l'égide du CADEB et ainsi pu faire connaître notre position sur le PLU.

Actions en justice de RACINE en 2017 :

Pour rappelt trois recours ont été introduits à ce jour en 2017:

- le premier recours a été engagé contre la délibération du 26 septembre 2016 par laquelle le conseil municipal de Louveciennes a déclassé du domaine public communal les parcelles cadastrées section AL n° 33 et 35 ;

- le second recours été engagé contre la délibération du 28 novembre 2016 par laquelle le conseil municipal de Louveciennes a autorisé le maire à signer avec la société ESH DOMNIS un acte de vente d'un terrain communal pour la réalisation d'un projet consistant en la construction d'un ensemble immobilier de 64 logements sociaux sur un terrain situé chemin des arcades et chemin de l'aqueduc ;

- le troisième recours a été engagé contre le permis de construire accordé à l'ESH DOMNIS de construire un ensemble immobilier composé de 64 logements sociaux répartis en deux bâtiments sur un terrain situé chemin des arcades et chemin de l'aqueduc (n° PC 78350 16 G0093).

En conclusion :

Ce qui est en jeu c'est la qualité de vie des Louveciennois, mais aussi la préservation du cadre unique de Louveciennes.
Les objectifs de RACINE sont clairs en prônant une modulation de la politique du logement en fonction de la géographie et du passé culturel unique de Louveciennes: côté social, améliorer le quotidien des Louveciennois tout en favorisant le lien social. Côté économique, faire évoluer les comportements individuels tout en essayant de conserver un dynamisme économique de la ville dont le tourisme (RACINE a publié sur son site une carte des temps de

parcours pédestre dans Louveciennes). Enfin, côté responsabilité environnementale, préserver le patrimoine irremplaçable de Louveciennes tant naturel qu'architectural. Tout cela concourra à améliorer le bien commun et le lien social, tout en respectant une éthique responsable. Après réflexion RACINE a donc décidé de remettre au maire un recours gracieux contre cette révision du PLU jugée dangereuse pour l'avenir de la commune dont les points forts sont les problèmes de circulation induits par le PLU voté et la destruction du patrimoine que constitue cette TV.
RACINE pour essayer d'enrayer une densification mal pensée de la commune a estimé nécessaire, sans réponses de la mairie à notre recours gracieux, de déposer un recours contentieux contre le PLU en avril 2018, non sans avoir mené une réflexion sur la Trame Verte et Bleue de Louveciennes mise à mal par la révision du PLU.
Nous sommes aidés par le cabinet de maître Francis Monamy spécialiste reconnu des questions de défense du patrimoine et de l'environnement.

Comme chaque année, RACINE été présente en septembre au forum des associations, ce qui ne nous a permis d'augmenter le nombre de nos adhérents qui reste stable pour l'année 2016 autour du chiffre de 70.

Nous pourrons faire entendre notre voix, dans les mois qui viennent, si l'association se renforce tant par ses propres forces internes que par l'entretien actif des liens et des partenariats avec les diverses associations ayant des objectifs identiques aux nôtres, comme Patrimoine et Urbanisme et les Amis de l'abreuvoir de Marly-le-Roi. Nous allons faire une campagne active en 2018, pour augmenter le nombre de nos adhérents et nous envisageons de lancer prochainement avec votre soutien un appel de fond participatif pour pouvoir faire face aux frais de justice. Nous tenons à remercier tous ceux qui en 2018 ont déjà renouvelé leur adhésion et ont fait preuve de générosité par leurs dons qui vont pourvoir permettre à RACINE de vivre en 2018.

François ARLABOSSE
Président

RAPPORT D'ACTIVITE 2017
Association du Chemin de ronde
CADEB

En introduction
L'association du Chemin de Ronde, créée en 1998, milite pour le maintien du cadre de vie sur l'axe rue du 11 novembre/Chemin de Ronde/ Guy de Maupassant, sur les communes du Pecq, du Vésinet et de Croissy.
Nous travaillons en collaboration avec les associations AEB et ALI depuis quelques années essentiellement sur les projets immobiliers Chemin de Ronde (entre 800 et 1000 logements en cours de construction).
Les riverains (adhérents ou non) peuvent nous solliciter sur des projets concernant leur rue ou quartier.
En novembre 2016 nous avons adhéré au Cadeb, ce qui nous permet d'être informés des travaux de ce collectif d'associations, d'apporter nos connaissances, pour avancer ensemble pour la protection de l'environnement, la préservation des espaces naturels, et une maitrise de la densification urbaine.
Notre AG aura lieu le 12 juin 2018. Nous fêterons nos 20 ans.
Nos principales actions sur l'année 2017 :

Suivi des projets immobiliers Chemin de ronde
Nous suivons de près les projets immobiliers en cours de construction sur l'axe de circulation, et plus particulièrement pendant l'année 2017 celui n°89 Chemin de Ronde. Nous avons eu plusieurs **réunions de chantier** avec la société Nafilyan. Nous avons par exemple pu négocier le retrait de gros plots en béton pour l'alimentation en électricité qui encombraient les trottoirs et empêchaient les piétons de les emprunter, ce qui était très dangereux.
Nous rappelons régulièrement qu'un **plan de circulation des camions** a été prévu pour les chantiers et qu'il doit être respecté. En effet les riverains subissent des dégâts (ailes de voitures arrachées, …) et certains camions empruntent des sens interdits ou des voies interdites au plus de 3,5T.

Rencontre de notre députée, Mme Natalia Pouzyreff, le 4 novembre 2017
Nous avons discuté avec elle des difficultés de circulation de notre axe rue du 11 novembre/Chemin de ronde.
Elle a été sensible à nos arguments concernant un sens unique et une piste cyclable matérialisée sur la chaussée rue du 11 novembre.
Nous avons également discuté avec elle du départ de Servier et du refus des riverains de voir se construire de nouveaux logements.

Urbanisation de la ville du Pecq
Nous avons été très attentifs au projet concernant l'ancienne chocolaterie, en milieu pavillonnaire. Nous avons eu accès aux plans et à tous les documents concernant le projet.
Nous avons été vigilants quant au démarrage du projet immobilier « Toyota » (64 logements) et plus particulièrement au plan de circulation pendant la phase de travaux mis en place par la Mairie et qui nous a semblé pertinent.

Suivi de l'AVAP du Pecq
Nous avons participé à l'enquête publique sur l'AVAP du Pecq.
Nous avons obtenu la création d'un coeur d'ilot (espace vert protégé, non constructible) supplémentaire.

Réfection et aménagement de la rue du 11 novembre
La rue du 11 novembre a un trottoir au Pecq, l'autre au Vésinet. En 2017 la CASGBS était en charge de la bande roulante (chaussée).

Il est donc très difficile d'obtenir la réfection de cette rue, mais nous nous y employons avec vigueur. Nous souhaitons qu'elle soit aménagée comme l'a été le Chemin de Ronde, pour la sécurité et la meilleure tranquillité possible des riverains.

Ceci est d'autant plus important, vu les 1000 logements en cours de construction sur l'axe.

En effet, nous craignons une fois les nouveaux habitants installés un engorgement de l'axe déjà actuellement saturé aux heures de pointe.

Nous sollicitons régulièrement les 3 mairies concernées (Pecq, Vésinet et Croissy) sur ce sujet de la circulation, du stationnement et de la sécurité.

Nous préconisons en priorité la réfection de la chaussée, la matérialisation en dur des chicanes et la mise à l'essai d'un sens unique.

En parallèle, nous participons à la mise en place d'un observatoire des mobilités initié par AEB. L'objectif est de regrouper toutes les associations concernées par la forte urbanisation du sud de la boucle (Le Vésinet, Le Pecq, Croissy) pour trouver des solutions et faire des propositions à nos élus.

Association du Chemin de Ronde – Siège social : 22 rue du 11 Novembre – 78230 Le Pecq-sur-Seine
http://www.associationducheminde.sitew.fr

Association DEFENSE CITOYENNE OVILLOISE
126 avenue Jean Jacques Rousseau 78800 HOUILLES

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 19 octobre 2017

Le jeudi 19 octobre à 20h00, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Houilles dans la salle du Triplex sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 27 septembre 2017. L'assemblée est présidée par M Eric DUMAS, assisté de Mme Nathalie ANGER, en sa qualité de secrétaire de l'association.

54 personnes ont répondu « présent », dont 24 invités. 35 pouvoirs ont été remis.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 65 membres de l'association sur 110 membres sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum de 30 % pour une assemblée générale ordinaire est atteint. L'assemblée générale peut débuter suivant l'ordre du jour ci-dessous :

- Présentation de l'association et du bureau
- Rapport moral et d'activité 2017 -è vote
- Présentation de l'activité entre janvier et septembre 2017
- Rapport financier 2017 -è vote
- Montant de la cotisation 2018 -è vote
- Membres bienfaiteurs
- Elections au Bureau -è vote
- Perspectives 2018' vote
- Questions réponses

Allocution de bienvenue :

M Eric Dumas, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Présentation de l'association

Le président rappelle les conditions de création de l'association suite à la prise de connaissance du projet de PLU de la ville de HOUILLES et des conséquences néfastes pour notre ville. Les 5 membres du Conseil d'administration se présentent ainsi que les 3 membres du bureau.

Election au bureau

Un poste de secrétaire adjoint était à pourvoir. Mme Hélène WARIN a présenté sa candidature. Celle-ci a été validée par le bureau et approuvée à l'unanimité par les adhérents.

Intervention de Maitre Sophie JULIENNE

Le recours a bien été déposé auprès du Tribunal administratif de Versailles. La partie adverse a jusqu'au 5 janvier 2018 pour produire son mémoire en réponse.
Maitre Julienne répond aux questions diverses posées par les adhérents.
Nous remercions Maitre JULIENNE de sa présence et de la présentation de ses actions.

Activités entre mars et septembre 2017

Présentation de Mme Nathalie ANGER

- O A la recherche de nouvelles adhésions : 110 adhérents ce jour !
- O Réunions régulières des membres du bureau
- O Site web réactualisé o http://defense-citoyenne-ovilloise.e-monsite.com/
- O Présence assurée à TOUS les Conseils Municipaux
- O Rencontres avec différents collectifs de riverains
  - O Avenue de la République (rencontre du collectif constitué pour lutter contre la construction d'un immeuble au 53 avenue de la République en lieu et place de 3 parcelles avec maisons)
  - O ZAC de l'Eglise
  - O Impasse Nicolas Chrispeels
- O Rencontre avec la FCPE
- O Participation à l'enquête publique sur Eole
- O Reportage photo triennal 2013/2016 des logements sociaux produits selon la Mairie.
- O Sur 416 logements, 180 logements ne figurent sur aucun permis de construire Les adhérents ont voté à l'unanimité pour l'ensemble de ces actions.

Perspectives et actions 2017/2018

- O Rechercher de nouveaux adhérents
- O Faire vivre le site internet DCO
- O Continuité sur nos actions en cours
- O Recours en annulation : audience à venir
- O Support de l'action contre le projet OAP de la gare

O Protection des espaces verts et des zones de biodiversités
O Association Green' Houilles aux abonnés absents
O Pas d'autres associations mobilisées
O Etude d'impact écologique demandée mais rien à ce jour
O Partenariat avec le CADEB.
O Proposition et construction d'un projet de PLU alternatif
O Retour aux zones pavillonnaires du PLU 2013 ;
O Suppression de la zone d'activité zone UG (zone Sarazin) totalement inappropriée ;
O Refonte des règles d'urbanisme et limitation de l'emprise au sol et des hauteurs ;
O Proposer un plan éducation petite enfance et sportif ,
O Repenser le centre ville et les OAP Gare, ancien centre technique et Bapaume ;
O Revégétaliser la ville et lutter contre l'imperméabilisation des sols. Protéger les zones vertes existantes ;
O Espaces verts protégés -è Règles d'attributions (ex: volontariat avec contrepartie pour les particuliers) , O Proposer un plan de déplacement doux.

Les adhérents ont voté à l'unanimité pour l'ensemble de ces actions

Une revue de presse a été faite par Nathalie Anger. Un article concernant un groupement d'associations, récemment créé, préoccupé par la bétonisation de la région parisienne (cf. Le Parisien région Paris du mercredi 11 octobre 2017) a retenu notre attention. Article en pièce jointe.

Nous désirons contacter ce nouveau collectif pour adhérer et fédérer nos actions. Nous posons la question à nos adhérents pour avoir leur accord. Accepté à l'unanimité.

Rapport et compte-rendu financier

M Hervé Leclerc, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 21 mars 2017 et fait un état des lieux de la situation financière jusqu'au 19 octobre 2017. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JANVIER 2018

RAPPORT MORAL PORTANT SUR 2017

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE ST-GERMAIN ET DE MARLY

Suite à l'AG de l'année dernière, le conseil d'administration dont je suis devenue la présidente a dû reprendre en main l'association sur deux points :

1.- Remettre au centre de nos actions et activités les objectifs de notre association : défendre, développer et faire connaître nos forêts de Saint Germain-en-Laye et de Marly qui constituent un patrimoine de biodiversité face aux menaces de grignotage des lisières, de morcellement et de fragmentation. Notre association défend une voie étroite qui concilie les équilibres écologiques et les besoins sociaux, tout en prenant en compte la nécessité de moyens pour l'ONF d'en effectuer une gestion raisonnée et pérenne.

2.- Redonner aux administrateurs la possibilité de relancer leurs actions

1.- DEFENDRE

Projet du tram 13.-

Depuis le début les Amis de la Forêt ont été en faveur de prolonger la ligne existante entre St Germain Grande Ceinture et Noisy le Roi dans un sens vers Versailles et dans l'autre vers Cergy ce que l'on appelait alors la TGO (Tangentielle Grand Ouest) afin de favoriser le transport inter banlieue pour éviter de repasser par le centre de Paris et/ou La défense. En continuité avec la future ligne 18 qui joindra Orly à Versailles il y a un grand intérêt social et humain à remettre en service l'ancienne Grande Ceinture reliant ainsi les universités Paris Saclay, Saint Quentin, Saint Germain et Cergy-Pontoise. En 2008 lors de l'enquête publique est apparue un greffon que nous avons surnommé virgule entre la gare de la Grande Ceinture et le centre de Saint-Germain pour établir une liaison entre la TGO et le RERA. C'est cette virgule imposée par les élus et la technostructure que nous avons dénoncé dès le début des enquêtes publiques en 2008. Mais cet objectif a été perdu de vue par la suite par le précédent président.

Nos actions pour combattre cette virgule en rejoignant d'autres associations.-

- En soutenant toutes les initiatives portées par l'EPESG (Ensemble pour l'Environnement de Saint Germain) dont la présidente Monique Dumont possède complètement le dossier. Notamment nous avons soutenu la pétition que cette association a lancé sur change.org contre cette virgule. Pétition également relayée par la SPPEF (Société de Protection pour la Protection des Paysages et l'Esthétique de la France) dont l'EPESG est membre adhérent et également par Yvelines Environnement
- Pour nous aider dans ce combat, nous avons adhéré au CADEB, collectif d'associations de protection de l'Environnement de notre boucle de Seine ; nous avons publié un article dans sa lettre de Novembre-Décembre 2017, puis à nouveau dans celle de Janvier-février 2018 ;
- Nous avons adhéré à la Fédération Patrimoine-Environnement ;
- Nous avons aussi envoyé une lettre à Pierre Fond, président de l'intercommunalité de la SGBS ainsi qu'une autre lettre à Arnaud Péricard, maire de Saint Germain-en-Laye en demandant un rendez-vous afin d'étudier d'autres scénarii avec les critères suivants :
    - Préserver la forêt, l'avenue des Loges et le parc avec leur accessibilité pour tous,
    - Assurer une meilleure mobilité à l'intérieur de la communauté SGBS ainsi que vers les autres villes avec une priorité pour Versailles et Cergy,
    - Dépenser moins tout en étant plus sécurisant qu'un train pour les hommes et les animaux.
- Nous avons aussi accordé des interviews dans le Courrier des Yvelines qui a largement relayé le sujet des nouveaux défrichements de la Virgule.

Des abattages prévus bien supérieurs à ce qui avait était prévu par l'enquête publique. –

Dans un 1er temps, les coupes dont nous avons eu connaissance portaient sur deux zonages. D'une part des arbres situés sur l'emprise du Tram13 (domaine STIF), marqués d'un point rouge/orange, qui ont pour but de compléter les défrichements opérés en février 2016. Il apparaît en effet que des Espaces Boisés Classés de la forêt n'auraient pas été déclassés à temps, ce qui expliquerait un défrichement en deux fois. D'autre part, des arbres situés sur l'emprise de la forêt (domaine ONF), marqués d'un point vert, mais qui risquent de se trouver fragilisés

par une mise en lumière brutale et/ou qui peuvent, par leur hauteur, présenter un risque de chute sur les caténaires. S'ajoute à cela deux autres éléments : la nécessité de récréer une piste piétonne/forestière de 4m par l'ONF, bien prévue dans l'enquête publique, et surtout la création d'une « lisière paysagée progressive » qui implique d'abattre tous les grands arbres résiduels en bordure du Tram 13. C'est ce point très important qui nous a alertés car il avait pour conséquence un bouleversement visuel de la forêt. C'est ainsi qu'un arbre remarquable, le chêne à la Vierge, devait être coupé.

Quelques calculs ont permis d'estimer à plus de 6 hectares la surface ainsi défrichée uniquement avenue de Loges. Un chiffre bien supérieur aux surfaces officielles (2,3ha pour tout le tracé de la Virgule). Hors emprise ONF (verte), ce chiffre tombe à 3ha mais toujours supérieur aux données officielles.

Révision du PLU de Saint Germain. –

La consultation du PLU par les Saint Germanois s'est déroulée durant les vacances de Noël. Pascal Daviau a déposé au nom de notre association nos commentaires le 20 décembre 2017. Sur la forme : consultation pendant les vacances de Noël, « verbiage abscons techniciste », pas de comparaison possible entre le PLU de 2005 et celui présenté en 2017. Sur la forme, deux points ont retenu notre attention : le risque de déclassement d'un bon nombre d'Espaces Classé Boisés (EBC) tel que celui de la Charmeraie et la construction d'immeubles de grande hauteur en forêt et/ou en lisière de forêt.

Statut de forêt de protection. – Remise de la pétition de 1380 signatures pour le classement en forêt de protection aux ministres de l'Agriculture, de l'Ecologie et de Monsieur le Maire de Saint Germain. Elle avait été lancée en 2016 sur change.org, et se trouve toujours sur notre site en première page. La demande de statut a été relancée par le Préfet fin novembre 2017 et des consultations du public et des associations doivent se tenir dans le courant de l'année. Nos craintes sont que la partie de forêt entourée par la virgule (c'est-à-dire entre le Camp des Loges et la ville, soit environ 70 à 100 ha !) ne soit pas prise dans le périmètre de protection pour permettre une urbanisation rampante.

Propreté de nos forêts. – Les dépôts en forêt se poursuivent. Nous avons continué à participer à l'opération forêt propre réalisée chaque année avec les Ateliers de l'Environnement. Sur notre site internet, vous pouvez facilement en quelques clics signaler un dépôt sauvage: http://www.amisforetsaintgermainmarly.fr/rubrique-6/page-42 qui sera relayé à l'ONF. Ce dernier a mis des caméras dans des endroits critiques et a pu ainsi faire procéder à des condamnations cet automne.

2.-ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Arbres remarquables.- Crée en 2015, le groupe de travail "Arbres remarquables" avec pour responsables, Pascale Dugit-Gros et Pascal Daviau est désormais solidement constitué. Son objectif consiste à mettre à jour l'inventaire des arbres remarquables de Saint Germain qui n'avait pas été actualisé depuis la tempête de 1999. Bien des arbres sont tombés depuis et il faut tout reprendre, parcelle après parcelle. Un travail long mais passionnant qui allie sens de l'observation, rigueur, patience et découverte de la forêt dans une ambiance conviviale. 2017 a marqué l'achèvement du recensement de la partie du massif situé au sud de l'axe RD Achères-Maisons-Laffitte. Au total plus de 90 parcelles ont été parcourues, 103 arbres ont fait l'objet d'une fiche de recensement, et parmi eux 40 ont été proposés à l'ONF pour classement final. La décision revient désormais à l'ONF qui doit se positionner sur cette sélection.

L'organisme gestionnaire envisage par ailleurs la mise à jour de la carte de la forêt fin 2018, une date butoir pour notre groupe de travail qui doit donc achever cette année le recensement de la partie nord. Les arbres retenus par l'ONF seront positionnés sur cette mise à jour. A terme, l'ancien guide des arbres remarquables de l'Association sera actualisé. Un sentier de randonnée pourrait également voir le jour

Balisage du sentier des Oratoires. – sous la supervision de Bernard Mouton d'Alain Gautier.. Faute de temps et de moyen nous n'avons paré qu'au plus pressé.

3.-FAIRE CONNAITRE

Sorties. – Nous avons pu les relancer en proposant de nouvelles sorties :

- Deux sorties botaniques le 21 juin et le 7 octobre

- Une sortie culturelle forêt : « sur les pas de Maurice Denis de la Terrasse à la forêt de Saint Germain » le 4 novembre
- Une reprise des sorties histoire, « Découverte des vestiges historiques en forêt de Marly » par Pierre-Emile Renard, le 21 novembre
- La sortie sur les champignons habituelle le 21 octobre

Forums. - Participation aux forums de Marly, Saint Nom la Nature (avec le stand de l'association Saint Nom la Nature) Louveciennes (avec le stand de l'association Racines) le 9 septembre et St Germain en laye le 23 septembre. Grâce à Bernard Mouton, ces forums ont pu être assurés.

Nouvelle publication. – Grâce à la collaboration d'Isabelle Otlet avec l'association des Amis de Maurice Denis, une brochure intitulée « Sur les pas de Maurice Denis » a été publié en juin 2017. Vous pourrez la trouver à l'OT, au Musée Maurice Denis et également au fond de cette salle.

Comité de gestion patrimoniale ONF. - Le nouveau directeur de l'Agence de Versailles, Michel Béal a présenté lors des deux réunions (19 mai pour Marly et 22 mai pour Saint Germain) les nouvelles orientations des forêts périurbaines, suite à une réflexion menée par l'ONF depuis 2012 pour répondre aux reproches qui lui étaient faits d'une gestion en futaie régulière (synonymes de coupes rases) alors que le souhait des visiteurs de forêt est celui d'une gestion en futaie irrégulière (qui assure un mélange de différentes classes d'âges et ne prélève que les arbres arrivés à maturité).

Fédération Nationale des Sociétés Amis des Forêts. - Signalons la journée de la fédération qui a eu lieu le 29 septembre 2017 en forêt de Retz à Villers-Cotterêts et à l'abbaye de Longpont sur le thème « La vie secrète du hêtre en forêt de Valois ».

Site internet et communication. –

- 3 lettres aux adhérents en 2017 ;
- Site internet de plus en plus utilisé en termes d'actions comme publicité sur la pétition pour l'obtention du statut de forêt de protection, signalement des dépôts sauvages en forêt.

Conférence débat. – Le 7 octobre, Jean Grandclerc a tenu une conférence débat autour de son livre, « Réformer la France : mission impossible ? ». En effet pour nous la défense de nos forêts passe aussi par la réforme de l'état. En effet nous avons pu constater lors de toutes les enquêtes publiques qu'elles sont menées d'une façon tout à fait anti démocratique et imposent une solution venant des politiques et de la technostructure. Il n'y a pas de présentation d'un diagnostic basé sur des besoins réels, des objectifs précis du projet et la proposition de scénarios possibles pour répondre à ces objectifs en donnant avantages, contraintes et coûts de ces scénarios pour que les citoyens puissent se pronconcer.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Renouvellement de notre agrément interdépartemental au titre de la protection de l'environnement. Durant tout le printemps nous avons dû reprendre la gestion de l'association qui avait été laissé à l'abandon ces trois dernières années, comme par exemple pas de document officiel du rapport moral portant sur l'année 2016. Nous avons dû compiler un grand nombre de ces documents afin de pouvoir déposer fin mai le dossier pour obtenir le renouvellement de cet agrément pour notre association. Ce travail très long et fastidieux a été supervisé par Pascale Dugit-Gros avec la participation de nombreux membres de notre CA. Il a été récompensé par le renouvellement de notre agrément pour une période de 5 ans par la Préfecture.

Réunions. –

- 5 conseils d'administration
- 2 réunions de bureau
- Nombreuses réunions informelles notamment avec l'EPESG au sujet de la virgule du tram 13.

Marguerite Vincenot, Présidente des Amis de la Forêt de St Germain et de Marly

Bezons Environnement

Rapport d'activités 2017

Bezons

- Suivi du projet Stade Berges de Seine

Projet Eole

- Participation à l'enquête publique loi sur l'eau –mars 2017- remise d'un mémo Bezons Environnement-Cadeb

Europacity Triangle de Gonesse

Participation à plusieurs réunions du débat public tenu de mars à juillet 2016

Réunions - AG- CA

Assemblée générale et Conseils d'administration du Cadeb
Assemblée générale et Conseils d'administration de VOE
Articles dans la revue Agora (VOE) et dans la lettre du Cadeb

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DE LA MAIRIE A SARTROUVILLE

RAPPORT D'ACTIVITE POUR ANNEE 2016-2017

Notre Association créée en 1996 est ouverte à tous les habitants qui s'intéressent à la vie de leur quartier. Nous sommes une Association laïque, apolitique et indépendante.

Notre Association s'articule autour de 4 points principaux : les activités de l'Association, la représentation auprès de la municipalité, l'action avec les autres associations, la communication avec les adhérents.

NOS PRINCIPAUX OJECTIFS :

- Favoriser la rencontre entre riverains.
- Participer à la vie de la cité.
- Représenter les adhérents auprès des pouvoirs publics.
- Améliorer la qualité de la vie : voirie, sécurité, propreté, embellissement…
- Protéger l'environnement avec le CADEB et Plaine d'Avenir 78…
- Organiser des activités : fête, repas, sorties…
- Informer par l'édition régulière d'un journal et un site internet.

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION.

Nous sommes heureux du nombre d'adhésions : 150 familles. Nous rencontrons toujours quelques difficultés à promouvoir notre Association dans les logements collectifs anciens ou nouvellement construits en raison des difficultés à accéder aux boîtes aux lettres.

Nous faisons toujours un appel aux nouvelles bonnes volontés, car nos responsables bénévoles de l'Association prennent de l'âge ou ont quitté notre quartier. Nous sommes, à ce jour, la première association de quartier par son nombre d'adhérents.

L'ensemble de nos différentes activités a été soutenu cette année.

- Fête de quartier : le 3 juin 2016 le repas s'est tenu sur le terrain de sport extérieur et dans le gymnase Jules Verne avec une centaine de participants, adultes et enfant. Nous remercions le service ACSA ainsi que les membres du comité des fêtes de l'Association, pour la tenue de cette activité. La formule bien rodée des années précédentes a été reconduite avec succès. Tout le détail de cette agréable soirée est relaté dans le journal de l'Association.

- Sortie vélo de printemps : elle a eu lieu le dimanche 30 avril 2016, avec une bonne participation cette année. Nous avons passé un agréable moment de détente en forêt.

- La randonnée pédestre s'est déroulée le long des bords de Seine côté Maisons Laffitte. La météo était avec nous.

- Chasse aux œufs pour les enfants : le dimanche 16 avril 2016 dans le parc Claude Erignac, devant la Mairie. Une trentaine de petits chasseurs de 4 à 12 ans, armés de leur panier ont répondu à l'appel. Le temps était de la partie. Nous remercions Monsieur le Maire pour son accueil.

- Salon des Associations : a eu lieu le dimanche 3 septembre 2016. Notre Association y a tenu un stand, comme chaque année, pour représenter notre Association afin de nous faire mieux connaitre de tous.

LA REPRESENTATION DES RIVERAINS AUPRES DE LA MUNICIPALITE.

Les bonnes relations de l'Association avec Monsieur le Maire, la municipalité et les services de la commune se sont poursuivies au cours de l'année :

- Nous serons très attentifs aux 2 projets importants pour notre quartier : la réfection reportée de l'avenue Roger Salengro (nous n'avions pas accepté le projet d'aménagement en surface, présenté par la Mairie). Le déménagement de la Police Municipale, la création d'un nouvel ensemble immobilier accolé au bâtiment actuel de la P.M. et la disparition du parking public en surface (ce projet nous été présenté lors de la réunion avec Monsieur le Maire.

- Une réunion avec Monsieur le Maire et l'ensemble des adhérents a eu lieu le samedi 28 janvier 2017. Nous avons tenu à ce que la plus grande partie de cette réunion porte sur la présentation du projet 65 Jaurès. Les questions posées ont reçu une réponse dans leur ensemble, il en est ressorti des avis très partagés de la part des riverains. Par manque de temps, un nombre de sujets prévus n'ont pu être abordés. Ces derniers seront traités directement avec les Services Techniques et les Services de Voiries. Nous avons pu constater que les travaux dans leur ensemble sont réalisés au cours de l'année, à la grande satisfaction des riverains.

L'ACTION AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS.

Les bonnes relations de coopération fructueuse avec les associations de quartier voisines (Comité du Vieux-Pays, association La Vaudoire-Debussy) se sont poursuivies et intensifiées au cours de l'année**.** Plus généralement, l'action avec les autres Associations de quartier s'exerce dans le cadre du CADEB (collectif agréé pour la protection de l'environnement dans la boucle de Montesson et alentours qui regroupe une vingtaine d'Associations dont 7 à Sartrouville sans oublier l'Association Plaine d'Avenir 78 laquelle défend la plaine de Montesson tant convoitée…

- Nous avons participé le samedi 24 juin 2016 à la journée d'accueil des nouveaux arrivants, invitée par Monsieur le Maire que nous remercions. Nous avons tenu le stand d'information commun aux 9 associations de quartier.

- Le service du courrier s'étant à nouveau dégradé, nous avons essayé de joindre un responsable de la distribution mais sans grand succès. Nous continuons notre action avec nos deux respnsables.

- Nous suivons avec beaucoup d'attention l'aménagement de la digue ainsi que son entretien végétal. Beaucoup de riverains apprécient la promenade sur la digue. Nous avons pu constater son efficacité lors de la crue subite en début juin 2016.

Des dossiers importants ont été suivis dans le cadre du CADEB et en particulier :

.Le projet et la réalisation partielle de tangentielle Nord en vue de son extension jusqu'à Sartrouville.
.L'ouverture à la circulation de la voie nouvelle RD 121 en 2018.
.Le prolongement du RER E jusqu'à Mantes (avec un arrêt dans la boucle).
-Le projet d'augmentation des fréquences sur la ligne Paris-ST Lazare.

LA COMMUNICATION.

Notre communication avec les adhérents se partage entre :
- Le journal de l'Association : 3 bulletins annuels (en janvier, juin et octobre) de 4 pages édités par nos soins et distribués aux seuls adhérents. Ils informent de la vie du quartier, de petits conseils pratiques, d'un agenda des diverses activités et d'une rubrique historique, le tout agrémenté de photos en couleur.
- Les tracts annonçant les activités : repas, sorties, réunions…
- Le site internet de l'Association résumant l'ensemble de nos activités. Il est mis à jour régulièrement.
- Le contact par la boîte internet.(arqm78500@gmail.com)

Pour terminer ce rapport d'activité 2016-2017, je tiens à remercier les membres du Conseil, les délégués de rue et de courriers pour leur travail et de leur implication dans la vie de l'Association. Merci à la ville pour sa participation. Enfin les membres du Conseil remercient tous les adhérents pour leur fidélité sans laquelle l'Association ne pourrait exister.

Ce rapport d'activité a été établi par le Conseil d'Administration pour être soumis et approuvé lors l'Assemblée Générale réunie le samedi 10 octobre 2017 à Sartrouville.

Assemblée générale

Samedi 20 janvier 2018

L'assemblée s'est tenue en présence de M. David Carmier, Adjoint au Maire de Sartrouville, et Conseiller Communautaire, qui a présenté les grands projets de la ville et de l'intercommunalité et a répondu aux questions des adhérents.

Le bureau composé de onze membres a été élu en 2016. Présidé par Eric Bailo, il s'est réuni régulièrement pour préparer les activités de l'association.

Le président a présenté le rapport d'activité de l'année écoulée.

En avril 2017, une réunion s'est tenue en mairie avec l'association des riverains du quartier de la mairie.

Le pique-nique du Quartier, au square Guériot , a réuni 50 personnes le 23 septembre . C'est moins de participants que les années passées car nous n'avons eu l'autorisation que tardivement, début septembre (Vigipirate).

En revanche, compte tenu des exigences sécuritaires voulues par l'état d'urgence, il nous a été impossible en tant qu'association du quartier de répondre parfaitement à la sécurité de la population concernée et des exposants. En conséquence nous avons été contraints d'annuler le vide grenier prévu le 17 mai 2017.

Le repas de fin d'année des adhérents a eu lieu le 5 décembre dans une ambiance conviviale au restaurant situé dans notre quartier "05 Estrelas".

Le site internet (http://aqvd.free.fr/) a été au cours de l'année le principal moyen de communication avec nos adhérents. Il a enregistré plus de 4500 visites depuis juin 2015. On y trouve :

- Des informations sur la vie de l'association et ses activités
- Des demandes d'aide et des propositions de services entre adhérents
- Des informations pratiques sur le quartier et la ville : cinémas, écoles, garderies, commerces, restaurants, professionnels de santé
- Des dossiers « environnement » (la faune, la flore, les labels de qualité, etc)
- Des liens vers le site du Cadeb et sa lettre d'informations, vers le site du Département (le projet de voie nouvelle départementale RD 1021)

En 2017, l'association a maintenu son adhésion au Cadeb et participé à plusieurs des actions menées, notamment une visite de la station d'épuration d'Achères.

Patrimoine & Urbanisme

AG du 28 mars 2018

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

1- Urbanisme

Recours contre les abattages du projet immobilier Peintre Gérôme

Introduit en mars 2014, notre recours au Tribunal Administratif contre l'autorisation d'abattage des arbres (anciennement Espaces Boisés Classés) délivrée par le préfet pour la construction du bâtiment dit du « Peintre Gérôme », a été rejeté en août 2017.

Coût : 2,5 ans et 7000 euros de frais d'avocat.

Lors de l'audience en janvier 2017 nous avons apporté la preuve que des arbres à préserver sur le plan d'autorisation avaient hélas disparus (if et hêtre bicentenaire), les fondations du bâtiment étant trop proches des arbres. Mais d'après le juge il aurait fallu démontrer que l'arrêt du préfet n'aurait jamais été réalisable, par aucune entreprise… Sans doute seul un expert aurait pu le dire.

Appel du jugement à l'encontre du PLU de Bougival

Introduit en 1ére instance en Juin 2012, en Appel en Juin 2014, le jugement (Arrêt n°14VE02502) a eu lieu le 20 Juillet 2017 en faveur des associations, annulant le PLU .

Coût : 5 ans de temps et d'énergie et 12 000 euros de frais d'avocat. Soutenus par 6 associations P&E, CADEB, Oxygène, IDFE, ADREC et Seine Vivante et trois particuliers bougivalais.

Les motifs : insuffisance du rapport de présentation et trois erreurs manifestes d'appréciation :

. le grignotage des EBC (Espaces Boisés Classés), notamment sur la colline des impressionnistes et sur le coteau ouest de Bougival.

. l'ouverture de droits à construire sur 2500 m2 dans des zones anciennement naturelles (N passe en UP) du terrain derrière l'église - la Garenne - site emblématique de Bougival.

. L'implantation de constructions permanentes en zone Na à usage commercial et touristique

Aujourd'hui Les recours sont purgés : les relations avec la mairie sont apaisées (présentation de P&U dans la Gazette)

Nous demandons à être PPA (Personne publique associée) en délégation du CADEB, pour la concertation lors de l'élaboration du nouveau PLU.

D'ores et déjà nous avons étudié la modification N°2 du POS en vigueur et fait une lettre au commissaire enquêteur, après un entretien positif avec le maire. Il s'agit de lever certaines ambiguïtés et surtout de préserver les zones ND et EBC de toute urbanisation. Par ailleurs nous avons des remarques sur la diminution notable d'exigences en matière de parking privé.

Travail en tant que PPA sur le PLU avec la Celle Saint Cloud laquelle a acté nos remarques, notamment pour que la ligne SNCF soit traitée comme Trame Verte, faisant la jonction est-ouest dans la ville entre la forêt de Fausses-Repose et la forêt de Beauregard –Louveciennes .

2-Sensibilisation à l'environnement

Jardins Partagés à Beauregard

Nous avons initié avec la ville de la Celle Saint Cloud, la MJC, le CPEA (Centre de Prévention Enfance Adolescence) et la SIEMP (bailleur social) au sein d'un collectif « Demain », des jardins partagés dans les bacs à sable des HLM de Beauregard. Objectifs : lien social, sensibilisation à l'environnement, et biodiversité améliorée.

Après un an et demi de travail de l'association en premier lieu trois jardins sont nés. Le relais a été pris par les habitants. Quatre nouveaux jardins sont prévus cette année. Longue vie au projet !

Remarque : à ce jour (janvier 2019) le projet continue à vivre et même à se développer, et est reconnu comme un succès par la Ville et la SIEMP.

Hector

Outil pédagogique acheté par P&U. Prêté en 2017 à l'école Henri Dunant de la Celle saint Cloud. En 2018-2019 prêt envisagé aux écoles de Bougival.

Troc : c'était la 4 ème édition, la 5 ème le 8 avril dernier

Projection de Film : « Il était une forêt » avec conférence de Francis Hallé en 2017

Cette année ce sera « On a 20 ans pour changer le monde » avec conférencier en septembre à la Celle Saint Cloud.

3-Les Trames vertes et bleues avec Verte Maligne

Le merlon SNCF av. de la gare à Bougival, maillon du corridor biologique entre la forêt de Marly et le Parc de Saint Cloud, a acquis le droit d'exister. L'association Espaces a réalisé des petits aménagements en faveur des insectes.

En forêt de Saint Germain, des abattages massifs d'arbres ont eu lieu dans l'alignement Le Nôtre, pour la création de la ligne du Tram dite La Virgule dont l'utilité est questionnable (lettre aux ministres, soutiens aux associations locales). Le mal étant fait , l'association envisage des compensations intelligentes. Hypothèse d'un passage à faune au dessus de la RN 13 entre la forêt de Marly et la forêt de Saint Germain au niveau de la « plaine de la Jonction ». Travail avec le CADEB et les associations locales.

4-Culture : Villa Viardot et maison Bizet

Rappel du rôle historique de P&U dans son action en faveur des villas patrimoniales (sauvegarde terrain Mercedes, 3 expositions, aide au festival de Musique etc…).

Dans son engagement en faveur du patrimoine de Bougival, l'association a décidé :

- pour la maison Bizet : de léguer les panneaux créés en 2008 pour l'exposition « L'âge d'or de Bougival et la Tragédie de G. Bizet »
- pour la Villa Viardot : de reverser les 3000 euros de pénalités dus par la municipalité à notre association, afin qu'ils soient consacrés aux futurs travaux pour la réhabilitation de la Villa Viardot.
-

5-Relations extérieures

Relation étroite avec le CADEB, collectif influent qui compte 23 associations locales et publie La Lettre bimestrielle du CADEB (www.cadeb.org) dont l'intérêt et la qualité sont remarquables. Dans le cadre de ce collectif P&U a participé activement :

- avec la LPO à l'enquête concernant la compensation pour la digue de Montesson avec création d'un parc urbain

- à la défense de la forêt de Saint Germain

Bénita Carteron a été nommée membre d'honneur de l'association à l'unanimité !

Réseau Vélo 78 – Compte rendu d'activité 2017

En 2017, l'association a poursuivi ses actions de soutien en faveur des déplacements à bicyclette.

L'association a tenu son assemblée générale le 23 mars et a confirmé les membres du bureau et du conseil d'administration.

L'association a rédigé et publié sa lettre annuelle d'information.

Assainissement des finances : les tirages papier de la lettre annuelle d'informations seront limités et les adhérents recevront une version numérique. Notre contrat d'assurance a été renégocié à la baisse tout en conservant les mêmes garanties.

Différents chargés de mission ont suivi les projets ou actions suivants :

- La convergence francilienne le 6 juin
- Participation à l'assemblée générale de « l'avenue verte » (véloroute Paris Londres).
- Représentation à l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes.
- Concertation sur le projet PSMO (Port Seine Métropole Ouest à Achères).
- Concertation sur les aménagements cyclables avec la CASGBS.
- Concertation avec les différentes municipalités du territoire de la boucle de Seine.
- Nouvelle voie départementale à Montesson / Sartrouville.
- Circulations vélo à La Défense avec l'EPADESA.
- Aménagement du chemin de halage à Bezons.
- Aménagement des D190 et D284 à Saint Germain en Laye.
- Passerelle sur la Seine à Port Marly.
- Projet de passerelle piétons vélos accolée au futur pont de chemin de fer prévu pour le prolongement de la ligne Eole.
- Aménagements cyclables du quai du Nymphée à Chatou.
- Gestion et mise à jour du site internet.

Des sorties à vélo ont été organisées : le 19 mars au parc des Chanteraines à Gennevilliers et le 8 octobre au « Parc du Peuple de l'Herbe » à Carrières sous Poissy.

L'association a réalisé des fiches promenades qui sont publiées sur le site internet et distribuées sur le stand lors des salons.

Autres événements couverts :

- Salons des associations à Houilles et Sartrouville
- Bourse aux vélos et gravage antivol à Maisons Laffitte
- Stand à Saint Germain en Laye
- Présentation de l'association à la mairie de Fourqueux.
- Réunion du CADEB avec M. le Sous-Préfet.

Natur'Ville
Assemblée générale du 4 février 2018
Rapport moral et d'activités

Natur'Ville est une association qui regroupe trente jardiniers, administrée par un conseil d'administration de dix membres parmi lesquels quatre forment le bureau. Tout ce petit monde cultive sa parcelle dans le respect de la terre et de la biodiversité, notre premier engagement. Mais pas seulement !

En plus des légumes (et l'année 2017 a été propice aux tomates et aux cucurbitacées de toutes sortes), nous essayons de cultiver l'entraide, le partage et la solidarité, au cours de journées collectives ; mais c'est tout au long de l'année que plusieurs jardiniers et jardinières ont entretenu les parcelles de ceux que la maladie ou un événement plus heureux ont momentanément éloignés du jardin. Qu'ils soient vivement remerciés.

Nous avons aussi pris soin d'une petite faune inhabituelle : quelques bébés hérissons et deux chatons ; ceux-ci ont trouvé chacun un foyer chaleureux !

Natur'Ville a aussi pour vocation l'accueil du public et plus particulièrement du jeune public qu'il faut convaincre de respecter et protéger l'environnement et sa biodiversité en suscitant sa curiosité et son intérêt pour la Nature. Nous y parvenons assez bien par diverses manifestations.

Enfin, Natur'Ville est une association qui fait parler d'elle. Nous avons eu les honneurs d'un long article dans la presse locale et plusieurs associations ont exprimé le désir de mener des actions communes. Je remercie le CADEB de nous mettre en lien avec ces partenaires.

Merci à la Ville pour les formations très instructives et pour les deux subventions accordées (400 € et 100 €), à Natureparif pour la subvention de 250 € à l'occasion de notre participation à la Fête de la Nature et à Batigère qui nous a fait don de 120 € pour « Les 4 chemins au vert » de 2016 !

Merci toujours à Valérie Pallier, coordinatrice du réseau d'éducation prioritaire (REP) à Sartrouville, qui a encore en 2017 planifié la visite au jardin de nombreuses classes de la maternelle au collège.

Et un grand merci à M et Mme Jouët, nos voisins et amis de longue date, qui, une fois de plus, nous ont offert à chacun une pivoine. Voir nos jardins les plus fleuris de la ville le comble de joie ! (citation de M Jouët)

Rappel des activités en 2017

1- Entre nous :

- une galette partagée en janvier
- quatre journées collectives, conviviales et efficaces
- notre Fête du jardin le 1er juillet, qui n'a malheureusement pas rassemblé beaucoup de jardiniers, malgré le choix collectif de la date. Mais les invités, nombreux, ont apprécié notre accueil.

2- Envers les scolaires :

- Les premiers visiteurs ont été les petits de CP de l'école Turgot qui sont venus voir leurs bulbes fleurir au printemps.
- Ensuite, pour la Fête de la Nature, nous avons accueilli 23 classes de Sartrouville, 2 de Villetaneuse, un centre aéré de Chatou et des familles le week-end, qui ont découvert les «super pouvoirs» de la Nature. Merci aux jardiniers qui ont encadré les groupes. Sans eux, nous n'aurions pas pu faire visiter nos jardins.
- En juin, des élèves du collège Colette et en septembre, des élèves du collège Louis Paulhan sont venus observer la flore et la faune (plus spécifiquement les insectes – punaises variées!).
- La classe ULIS du lycée Jean-Paul II et les CM1/CM2 de l'école Turgot ont terminé leur projet avec la fin de l'année scolaire et n'ont pas reconduit leur activité.

3 – Avec d'autres associations :

- Nous avons participé au nettoyage des berges de la Seine, par deux fois, suite à la crue, à l'initiative de «Run eco team». Merci aux volontaires.
- Nous avons été remarqués au Salon des Associations par notre très beau stand. Merci aux présents.
- Nous avons été invités au goûter de «Femme, Cancer, Espérance» et à cette occasion, nous avons offert un panier de fruits et légumes de saison pour faire le lien entre la santé et l'assiette. Merci pour vos dons. Démarche très appréciée ! À renouveler...

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

CONFERENCES CARRILLONNES

Conférences Carrillonnes
association loi de 1901

RAPPORT D'ACTIVITE 2017/2018

Cette année 2017-2018 nous avons proposé un ensemble de 6 conférences sur des thèmes variés, toujours en accord avec notre objet : « Faire connaître et soutenir le développement de toute approche favorisant le bien être de l'Homme dans son environnement ».

Le nombre de personnes présentes à nos conférences, se situe dans une fourchette de 25 à 35 personnes, excepté pour une conférence qui avait lieu le jour d'une grève SNCF, associé à un climat très défavorable : nous avons accueilli 3 personnes !

- « L'énergie guérisseuse de l'amour par le chant et la musique »

Très beaux témoignages d'une vie illustrant ce propos. Nous avons apprécié ce courageux partage avec la musique au cœur de cette soirée.

- « Acidité, maîtrisons-la pour améliorer notre santé »

ce thème est toujours apprécié et notre conférencière très rigoureuse a présenté le sujet avec beaucoup de précisions sur l'alimentation nécessaire à un bon équilibre acido-basique.

- « Sophrologie et instant présent »

Après une présentation de la sophrologie et de la méditation, notre conférencier nous a permis d'expérimenter un moment de totale présence à soi-même : belle et précieuse expérience.

« La biodiversité est essentielle. Pourquoi la préserver ? »

Remarquable conférence d'une jeune botaniste du Museum d'Histoire Naturelle, passionnée, chargée de la formation en conduite de jardins en biodiversité. Etant donné le petit public présent ce soir-là (3 personnes) , elle a donné un résumé de sa conférence et une liste des jardins proches de Carrières/Seine, conduits de façon naturelle, et qui sont donc des lieux de promenade pour tous, fort intéressants. (Voir notre blog)

- « Se connaître et se construire pour devenir adulte .

Une rencontre avec notre enfant intérieur et nos enfants »

- « Sentir pour se sentir mieux »

Atelier-conférence très remarquable sur l'olfacto-thérapie. Comment les odeurs atteignent directement notre cerveau primitif par le nez et sont ainsi aptes à révéler au grand jour des souvenirs enfouis dans nos mémoires. Nous avons découvert des parfums et expérimenté leur influence sur le corps ou l'âme et le cœur, très clairement.

Voici les grandes lignes de l'action de l'ADREC en 2017

A-Contestation du projet municipal de délocalisation de l'Hôtel de Ville

Ce projet municipal est apparu en novembre 2016. Il consiste en un regroupement de certains services municipaux dans une copropriété de bureaux des années 1980 qui a beaucoup vieilli.

L'association a mené une campagne d'information importante sur le sujet dès le début de 2017, soulignant notamment les défauts de l'immeuble choisi par la commune pour y installer un nombre important de services municipaux et l'hôtel de ville**. Le principal défaut de cet immeuble est qu'il ne laisse pas à la commune la pleine liberté de la gestion du principal bien public de la ville** en le soumettant aux lois de la copropriété, incompatibles avec le régime domanial public.

L'association s'inquiète aussi des coûts importants de l'opération, coûts qui ont augmenté de près de 20% en un an et de la vente annoncée de villas municipales ayant un grand intérêt architectural (fin XIXème).

L'ADREC a aussi entrepris en novembre 2017 une action en justice contre la délibération municipale de juin 2017, qui a autorisé l'achat du bâtiment Colas. Cette action se fonde sur les articles L2241-1 et L2121-12 du Code des Collectivités territoriales pour défaut d'information des conseillers municipaux. Le conseil municipal, au moment de d'autoriser le maire à signer l'acte d'achat manquait des renseignements indispensables à l'évaluation totale de la dépense publique qu'impliquait cette décision (coût d'achat exact du bâtiment (brut ou net ?), coût des travaux de réhabilitation pour le rendre propre à la fonction qu'on lui assigne. Surtout, à aucun moment, les difficultés liées à l'incompatibilité entre copropriété et domaine public n'ont été annoncées au conseil. Dans ce cas, la délibération est nulle pour défaut d'information.

B-Veille de l' ADREC pour les permis de construire collectifs et actions en justice

L'association a poursuivi en 2017 l'action de veille qu'elle mène déjà depuis plusieurs années.

Permis SVM- l'ADREC a maintenu son recours contre le permis pour non respect de la sécurité à l'angle Leclerc-République (sortie potentielle de 50 véhicules dans une rue étroite, près d'un carrefour, là où il y en avait 1) et constructions très élevées en limite séparative. Observons qu'un jeune cycliste a perdu la vie en fin 2016 à ce carrefour dangereux.

Permis Efidis-Debussy- L'ADREC défendait une meilleure insertion du projet dans l'environnement notamment le respect des voisins : deux voisines très enclavées. Il faut noter l'intransigeance du promoteur qui n'a pas daigné entrer en contact avec les riveraines.

Permis Atland de la rue des Ecoles- Un protocole a été signé entre l'ADREC et le promoteur le 27 juin 2017. Son principal objectif : la défense du beau platane de la rue des Ecoles. L'ADREC est aussi intervenue sur d'autres détails de caractère environnemental du projet : parkings en nombre suffisant (la voie publique étant saturée), aire de présentation des conteneurs à déchets, largeur des trottoirs (cheminement des PMR en accord avec la ville). L'association a aussi obtenu l'installation de prises électriques en sous –sol pour recharges de batteries de véhicules.

C-Autres interventions de l'ADREC

L'ADREC continue à intervenir dans le cas des permis individuels qui causent des soucis au voisinage pour indiquer aux riverains leurs droits et les procédures à suivre pour les faire respecter, de préférence dans le cadre de procédures gracieuses.

Avenue de Brimont, le projet immobilier qui, en 2017, menaçait un arbre classé au PLU situé dans une propriété privée a été abandonné par le voisin bénéficiaire du permis. L'ADREC a joué un rôle de conseil mais n'a pas participé au contentieux.

D-Actions de l'ADREC hors Chatou -Annulation du PLU de Bougival

Dans l'affaire du PLU de Bougival, l'ADREC était partie à l'action en appui à Patrimoine et Urbanisme depuis 2012. Le PLU a été annulé en appel en 2017, après 5 ans de procédure. Pour sa part, l'ADREC a été considérée comme recevable mais déboutée (action hors territoire). L'DADREC avait anticipé cette interprétation de son objet social. Elle ne regrette pas cet acte de solidarité, entrepris sans aucun risque financier, l'association locale ayant assumé tous les frais et les risques.

C'est la fin d'un long et coûteux combat pour Patrimoine et Urbanisme et le début d'un autre : préserver les collines de Bougival des appétits des promoteurs et de l'Etat dans le futur PLU.